



Les opérateurs de la Fédération
Wallonie-Bruxelles à l'épreuve
de la crise sanitaire :

ÉTAT DES LIEUX

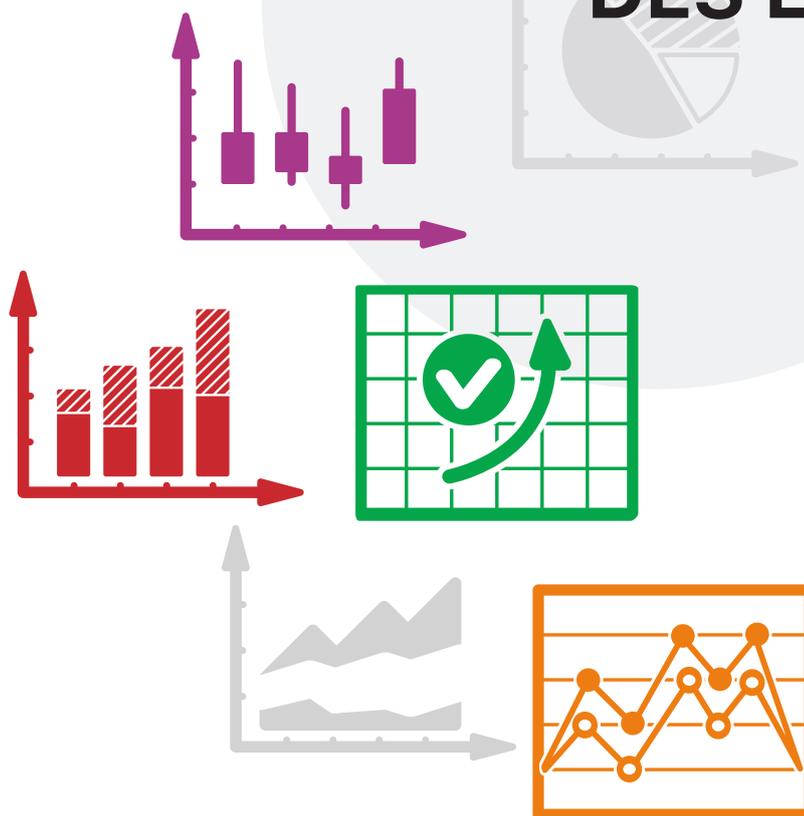


Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. Contexte et questions de recherche	3
2. Méthodologie.....	3
3. Description de l'échantillon.....	7
RÉSULTATS	10
1. L'impact de la COVID-19 sur les activités de votre organisation.....	10
2. Ce que l'organisation a mis en place	21
3. Perspectives, attentes et besoins	35
CONCLUSION.....	39
ANNEXES.....	40

INTRODUCTION

1. Contexte et questions de recherche

La crise sanitaire et la période de confinement ont marqué considérablement nos activités et nos pratiques professionnelles. S'il est encore tôt pour recenser l'ensemble de leurs conséquences, le Service du Pilotage et de Coordination des Politiques transversales au Secrétariat général souhaitait établir un premier état des lieux sur la manière dont les opérateurs de la FWB et les équipes qui les font vivre ont géré cette période particulière.

Pour ce faire, la Direction de la recherche a été chargée de réaliser une enquête, en étroite collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Un questionnaire a donc été élaboré afin d'identifier et connaître l'impact de la crise sur l'activité des opérateurs de la FWB, leur fonctionnement et les dispositions qu'ils ont prises pour y faire face.

Le questionnaire se voulait le plus transversal possible en recouvrant tous les secteurs relevant de la FWB et les acteurs qu'elle subventionne et ce, afin de recouvrir au mieux les réalités de chacun.

Questions de recherche :

1. Quel a été l'impact du confinement sur les organisations en termes d'activités et d'économie ?
2. Qu'ont mis en place les organisations durant le confinement et après ce dernier ?
3. A la suite de la période de confinement, comment l'organisation envisage-t-elle son avenir ?

2. Méthodologie

L'enquête en ligne s'est déroulée entre le 24 juin et le 13 juillet 2020. La phase 3 du déconfinement a débuté le 8 juin : depuis la phase 2, les musées ont pu rouvrir sous

conditions, les entraînements sportifs et cours à l'extérieur ont pu reprendre. La phase 3 marque la reprise d'activités culturelles sans public ainsi que de toutes les activités sportives (seuls les sports de contacts sont limités et les piscines restent fermées). Au 1^{er} juillet, la phase 4 a débuté avec la réouverture des cinémas et des représentations culturelles et sportives avec public toujours sous certaines conditions. Cette période de récolte se déroule donc au moment d'un déconfinement progressif dans notre pays. Le lien vers le questionnaire en ligne a été envoyé par mails¹ à toutes les organisations agréées/reconnues par la FW-B ou bénéficiaires d'une convention pluriannuelle ou d'un contrat programme de la FW-B.

Périmètre de l'étude :

- Culture : tous les secteurs ;
- Sport : fédérations sportives, centres sportifs locaux (intégrés) (CSL et CSLI) ;
- Aide à la jeunesse : les services agréés par le secteur de l'Aide à la jeunesse ;
- Maisons de justice : partenaires agréés ou conventionnés apportant de l'aide aux justiciables ;
- ONE : ATL (Accueil temps libre : écoles de devoirs, centres de vacances, accueil extra-scolaire) ;
- Secrétariat général : organisations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets PCI (Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité) et de l'Égalité des chances qui ne sont subventionnées dans aucun autre secteur visé.

Le questionnaire comprenait 4 sections : 1. L'identification de l'organisation ; 2. L'impact de la COVID-19 sur les activités de l'organisation ; 3. Ce que l'organisation a mis en place ; 4. Attentes et besoins. Une cinquième section permettait aux répondants d'ajouter un éventuel commentaire par rapport à la thématique du questionnaire. La durée moyenne estimée afin de compléter le questionnaire était de plus ou moins 15 minutes.

¹ Les adresses mails utilisées ont été fournies par les différents services de la FWB qui étaient en charge des reconnaissances et subventionnements des organisations visées par l'enquête.

Au total, 3.761 structures ont été contactées: le fichier de départ comprenait un nombre plus important de structures, cependant ce fichier a été nettoyé afin d'éviter les doublons. Au sein de la culture, les organisations cumulant plusieurs subventions ont été maintenues uniquement dans le secteur ou sous-secteur pour lequel elles recevaient la subvention la plus élevée. Au sein de l'ONE, un seul ATL a été retenu lorsqu'une seule adresse mail en concernait plusieurs ; les ATL étant gérés par des organisations référencées dans d'autres secteurs que l'ONE ont été enlevés du périmètre (nous considérons donc que l'organisation « mère » a répondu en incluant l'ATL dans ses activités et donc dans ses réponses ; par exemple, une EDD (école de devoirs) prise en charge par une AMO a été enlevée du périmètre et seule l'AMO a été prise en compte pour l'ensemble de ses missions).

A la fin de la récolte de données, 1.640 questionnaires nous sont parvenus. De ce total, seuls les questionnaires complets et les questionnaires incomplets ayant au moins une réponse après l'identification de l'association ont été extraits dans une base de données (60 questionnaires ont donc été supprimés). De ce total, ont également été enlevés les questionnaires dont les réponses étaient aberrantes (organisations aux noms farfelus ou de type répétitif comme « ssssssssss ») ainsi que les organisations se situant hors du périmètre de départ. Certaines organisations ont également répondu plusieurs fois : seul le questionnaire complet a été gardé lorsque le second était incomplet ; lorsque les deux étaient complets, le premier a été gardé et le second supprimé. Finalement, étant donné le faible nombre de questionnaires remplis (10 questionnaires) pour le Secrétariat général (PCI et Égalité des chances), ceux-ci ont été retirés de l'échantillon final et feront l'objet d'une analyse particulière. Le périmètre comprend donc 3.729 structures sans les organisations financées par une subvention PCI ou Égalité des chances.

A la suite de ce nettoyage, nous accumulons donc un total de 1.430 questionnaires. La répartition de ces derniers se retrouve dans le tableau suivant (Tableau 1).

Tableau 1 – Répartition par secteurs et sous-secteurs des taux de réponses à l’enquête par rapport au périmètre de départ

Secteurs	Périmètre	Réponses	Taux de réponses
AGAJ²	408	190	46,6%
<i>Non résidentiel</i>	235	119	50,6%
<i>Résidentiel</i>	173	71	41,0%
AGC³	2.006	832	41,5%
<i>Audiovisuel</i>	120	43	35,8%
<i>Lettres et Livre</i>	141	41	29,1%
<i>Action territoriale</i>	298	158	53,0%
<i>Création artistique</i>	430	193	44,9%
<i>Patrimoine</i>	179	93	52,0%
<i>Jeunesse</i>	317	114	36,0%
<i>Éducation permanente</i>	521	190	36,5%
AGMJ	87	58	66,7%
AGS	161	89	55,3%
<i>Centres sportifs locaux (intégrés)</i>	98	59	60,2%
<i>Fédérations sportives</i>	63	30	47,6%
ONE	1.067	261	24,5%
<i>Accueil extra-scolaire</i>	503	133	26,4%
<i>Écoles de devoirs</i>	391	49	12,5%
<i>Centres de vacances</i>	173	79	45,7%
Total général	3.729	1.430	38,3%

Le taux de réponses à cette enquête (38,3%) est satisfaisant et le nombre de questionnaires retenus est relativement élevé (1.430) ; ce dernier critère étant une qualité requise pour juger de la qualité d’un échantillon. Cependant, ceci ne garantit pas la représentativité de ce dernier. En effet, l’enquête étant sur base volontaire, celle-ci ne peut être qualifiée de « représentative » au sens statistique du terme. De plus, la comparaison du nombre de réponses par rapport au périmètre de départ par secteurs

² Les services de l’Aide à la jeunesse ont été classés en fonction de l’existence ou non de missions d’hébergement. Les « PEP » (Projets éducatifs pédagogiques particuliers) sont souvent des services mixtes (hébergement et aide sans hébergement) ; seuls ceux ne proposant pas d’hébergement ont donc été inclus dans le « non résidentiel ».

³ L’analyse du secteur culturel a été réalisé avec plus de détails que dans le présent rapport dans le COGIT’OPC n°7, disponible à l’adresse suivante :

http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=acc9b82eea0af749b2eaa66a98be0bc64b3c6d2b&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc_super_editor/opc_editor/documents/pdf/publications OPC/Cogit OPC 7.pdf

amène à conclure que l'échantillon présente des déséquilibres⁴ qui nous poussent à la prudence quant à la portée de nos résultats. Néanmoins, cette répartition par secteurs et sous-secteurs ainsi que les taux de réponses nous permettent de vérifier la diversité attendue de notre échantillon et l'assurance de pouvoir dégager diverses réalités de terrain.

Le présent rapport ne détaille pas l'entièreté des questions contenues dans le questionnaire diffusé ; les résultats des questions non détaillées seront présentés dans la partie « Annexes » en fin de rapport. Des comparaisons entre sous-secteurs seront effectuées uniquement lorsque les résultats seront pertinents ; c'est-à-dire quand des différences significatives seront observées entre sous-secteurs.

3. Description de l'échantillon

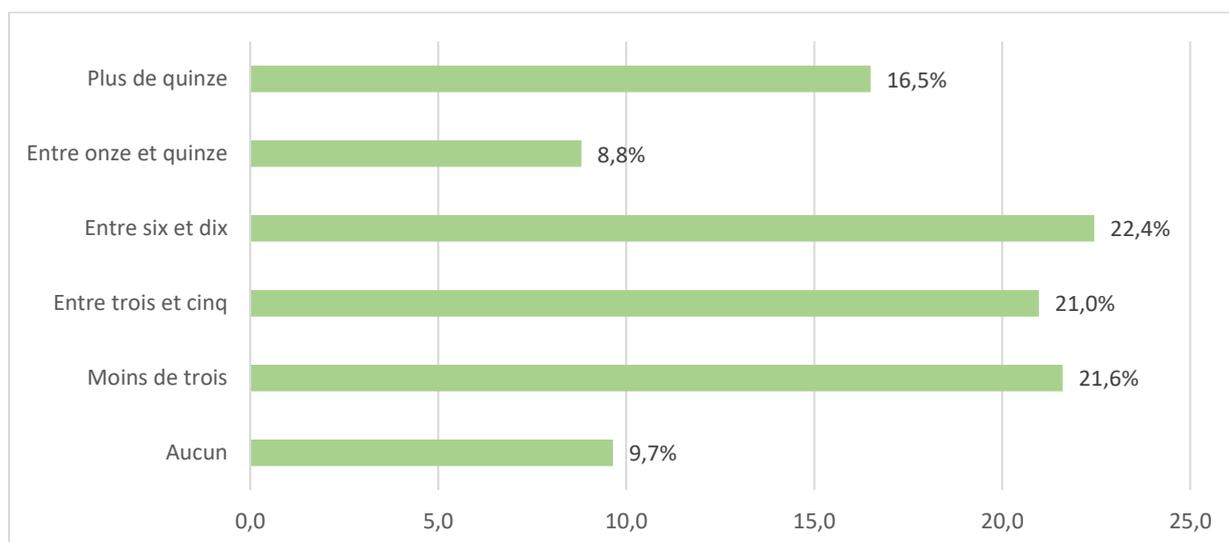
Tableau 2 : Part des réponses par secteurs et sous-secteurs dans l'échantillon total

Secteurs	Réponses	Pourcentage du total
AGAJ	190	13,3%
<i>Non résidentiel</i>	119	8,3%
<i>Résidentiel</i>	71	5,0%
AGC	832	58,2%
<i>Audiovisuel</i>	43	3,0%
<i>Lettres et Livre</i>	41	2,9%
<i>Action territoriale</i>	158	11,0%
<i>Création artistique</i>	193	13,5%
<i>Patrimoine</i>	93	6,5%
<i>Jeunesse</i>	114	8,0%
<i>Éducation permanente</i>	190	13,3%
AGMJ	58	4,1%
AGS	89	6,2%
<i>Centres sportifs locaux (intégrés)</i>	59	4,1%
<i>Fédérations sportives</i>	30	2,1%
ONE	261	18,3%
<i>Accueil extra-scolaire</i>	133	9,3%
<i>Écoles de devoirs</i>	49	3,4%
<i>Centres de vacances</i>	79	5,5%
Total général	1.430	100%

⁴ En effet, un test d'ajustement en Khi-deux nous indique que l'ONE est sous-représenté dans l'échantillon total. Ce dernier fait effectivement grandement baisser le taux de réponses.

Notre échantillon se compose à plus de 50% d'organisations culturelles ; ce qui n'est pas étonnant étant donné que ces dernières représentaient plus de 53% de notre population de départ.

Combien votre organisation compte-t-elle de salariés (en ETP) ?



Graphique 1 - Répartition en pourcentages du nombre de salariés (en ETP) dans les organisations interrogées tous secteurs confondus

La répartition des organisations par nombre de salariés est relativement homogène avec cependant moins d'organisations avec 11 à 15 équivalents temps pleins (ETP). Notons également que près de 10% des organisations interrogées indiquent ne pas avoir de salariés.

Tableau 3 - Répartition par secteurs du nombre d'ETP

ETP (en %)	AGA (N=190)	AGC (N=832)	AGMJ (N=58)	AGS (N=89)	ONE (N=261)
Aucun	0	14,3	1,7	2,2	6,1
Moins de 3	0,5	25,5	34,5	36,0	16,9
Entre 3 et 5	15,8	23,6	22,4	24,7	14,9
Entre 6 et 10	42,6	19,5	24,1	18,0	18,4
Entre 11 et 15	20,5	6,5	3,4	6,7	9,6
Plus de 15	20,5	10,7	13,8	12,4	34,1

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .22⁵

Au niveau des secteurs, nous pouvons voir que l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) tend à subventionner davantage que les autres secteurs des structures comprenant plus de 15 ETP tandis que l'Administration générale de l'Aide à la jeunesse (AGAJ) subventionne majoritairement des structures employant des salariés pour un total allant de 6 à 10 ETP. L'Administration générale des Maisons de justice (AGMJ) et l'Administration générale du Sport (AGS) subventionnent pour plus d'un tiers des organisations ayant moins de 3 ETP. Finalement, l'Administration générale de la Culture (AGC) subventionne pour un quart des organisations indiquant employer moins de 3 ETP et près d'un quart d'organisations avec 3 à 5 ETP. Notons également que cette dernière subventionne presque 15% de structures n'employant aucun salarié.

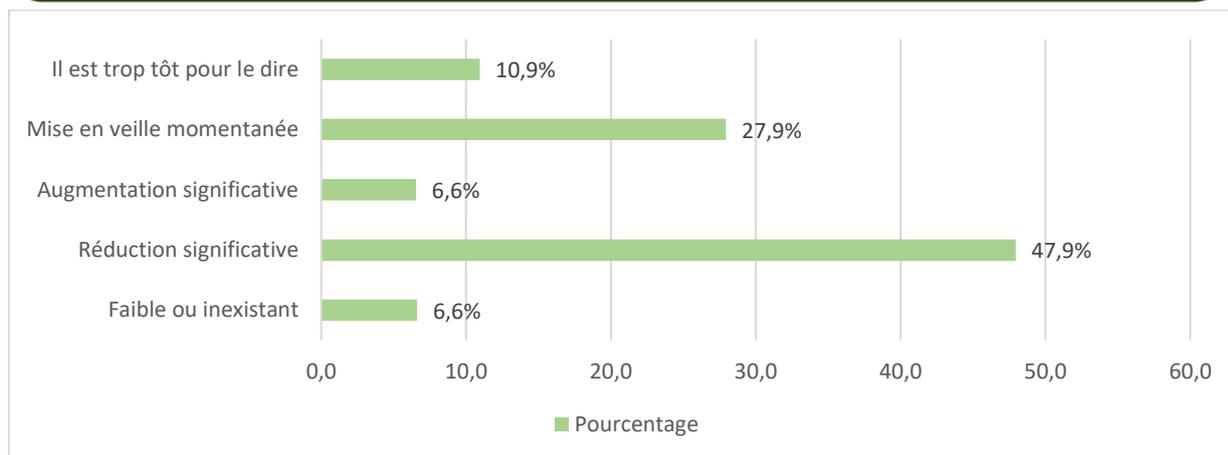
⁵ Les résultats du test du Khi² d'indépendance seront présentés pour chaque croisement avec les secteurs (hors questions à choix multiples). Celui-ci permet de vérifier l'hypothèse d'indépendance entre 2 variables catégorielles (absence ou présence de relations entre les variables). Le V de Cramer permet, quant à lui, de mesurer l'intensité de cette relation ; il se situe entre 0 (indépendance) et 1 (dépendance complète). Cependant, à partir de 0,3, l'association peut être considérée comme « forte » (entre 0,1 et 0,2, la relation est qualifiée de « faible » ; entre 0,2 et 0,3, la relation est qualifiée de « moyenne »).

RÉSULTATS

1. L'impact de la COVID-19 sur les activités de votre organisation

Selon vous, quel a été l'impact de la crise liée au coronavirus sur les activités de votre organisation ?

(N = 1.389 ; taux de réponse = 97,1%)



Graphique 2 - Perceptions de l'impact de la crise sur les activités tous secteurs confondus

Près de la moitié des organisations interrogées indiquent que la crise de la COVID-19 a réduit significativement leurs activités ; en outre, plus d'un quart des organisations indiquent que leurs activités ont momentanément été mises en veille. Notons cependant que plus de 6% des organisations (plus de 200 organisations de l'échantillon) ont indiqué avoir subi un faible impact voire aucun impact sur leurs activités. Finalement, il est intéressant de noter que plus de 6% des organisations ont toutefois augmenté leurs activités suite à la crise sanitaire.

Tableau 4 - Répartition par secteurs des perceptions de l'impact de la crise sur les activités

Impact de la crise	AGAJ (N=180)	AGC (N=818)	AGMJ (N=54)	AGS (N=87)	ONE (N=250)
Faible ou inexistant	13,9%	6,1%	3,7%	2,3%	5,2%
Réduction significative	34,4%	50,7%	55,6%	36,8%	50,8%
Augmentation significative	22,2%	3,3%	5,6%	2,3%	7,6%
Mise en veille momentanée	11,7%	30,2%	24,1%	49,4%	25,6%
Il est trop tôt pour le dire	17,8%	9,7%	11,1%	9,2%	10,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .17

Si nous regardons la répartition par secteurs, nous remarquons que la majorité des organisations subventionnées par l'AGAJ, l'AGC, l'AGMJ et l'ONE indique bien cette réduction significative. Cependant, la moitié des organisations subventionnées par l'AGS indiquent quant à elles avoir subi une mise en veille momentanée. Pointons également que le pourcentage d'organisations ayant indiqué une augmentation significative (6,6% dans le graphique transversal) semble s'expliquer majoritairement par la situation vécue par un cinquième (22,2%) des opérateurs AJ.

La distinction des services de l'Aide à la jeunesse en fonction du critère d'hébergement des enfants et des jeunes nous indique que l'augmentation significative des activités concerne surtout les services offrant de l'hébergement (44,1%) ; en effet, seuls 8,9% des services non résidentiels indiquent une augmentation des activités. Les services non résidentiels indiquent principalement la réduction significative de leurs activités que nous percevons dans les autres secteurs.

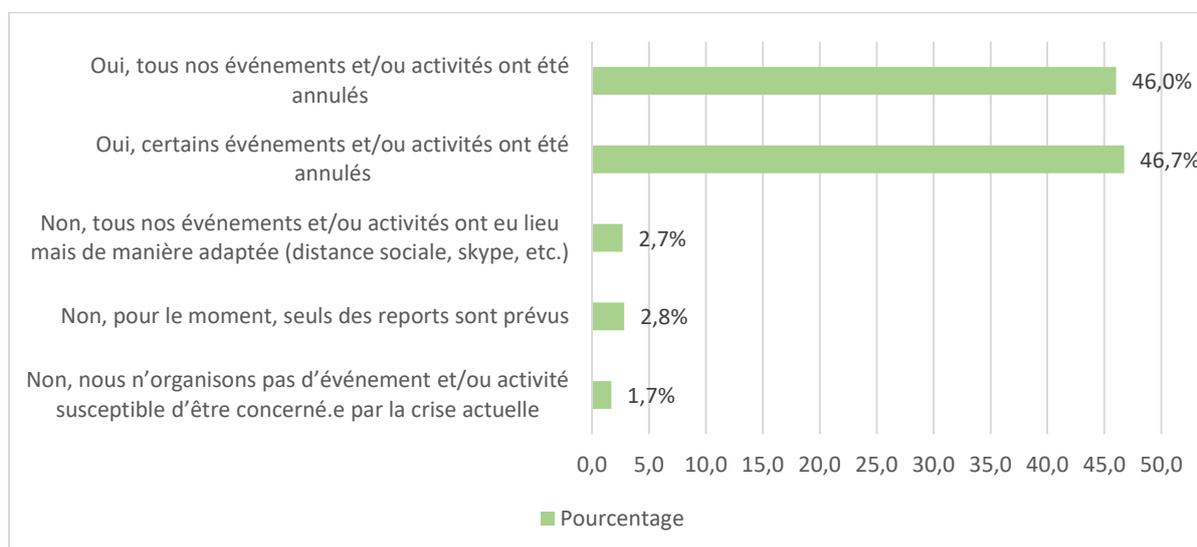
Tableau 5 - Répartition par sous-secteurs de l'AGAJ des perceptions de l'impact de la crise sur les activités (N=180 ; taux de réponse = 94,7%)

Impact de la crise	Non résidentiel (N=112)	Résidentiel (N=68)
Faible ou inexistant	12,5%	16,2%
Réduction significative	42,9%	20,6%
Augmentation significative	8,9%	44,1%
Mise en veille momentanée	16,1%	4,4%
Il est trop tôt pour le dire	19,6%	14,7%
Total	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .45

Avez-vous été contraints d'annuler une ou plusieurs activités et/ou événements ?

(N = 1.410 ; taux de réponse = 98,6%)



Graphique 3 – Annulation ou maintien des activités tous secteurs confondus

Plus de 90% des organisations interrogées ont été contraintes d'annuler une partie ou la totalité de leurs activités et/ou événements.

Etant donné le faible pourcentage d'organisations concernées par le maintien total de leurs activités, cette variable a été recodée en 3 modalités dans le croisement par secteurs : « Non » (comprenant les trois variantes de la réponse « Non ») ; « Oui, la totalité » et « Oui, partiellement ».

Tableau 6 – Répartition par secteurs des réponses concernant l'annulation de leurs activités et/ou événements

Annulation d'événements	AGAJ (N=185)	AGC (N=824)	AGMJ (N=56)	AGS (N=88)	ONE (N=257)
Non	16,2%	6,2%	16,1%	0%	4,7%
Oui, la totalité	13,5%	53,5%	14,3%	83,0%	39,7%
Oui, partiellement	70,3%	40,3%	69,6%	17,0%	55,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .26

Les organisations subventionnées par l'AGAJ, l'AGMJ et l'ONE ont majoritairement fait face à l'annulation partielle de leurs événements et/ou activités. Les organisations subventionnées par l'AGS et l'AGC indiquent, quant à elles, avoir subi principalement l'annulation de la totalité de leurs activités ; le pourcentage est de plus de 80% pour les organisations sportives.

Tableau 7 - Répartition par sous-secteurs de l'AGC des réponses concernant l'annulation de leurs activités et/ou événements (N=824 ; taux de réponse = 99,0%)

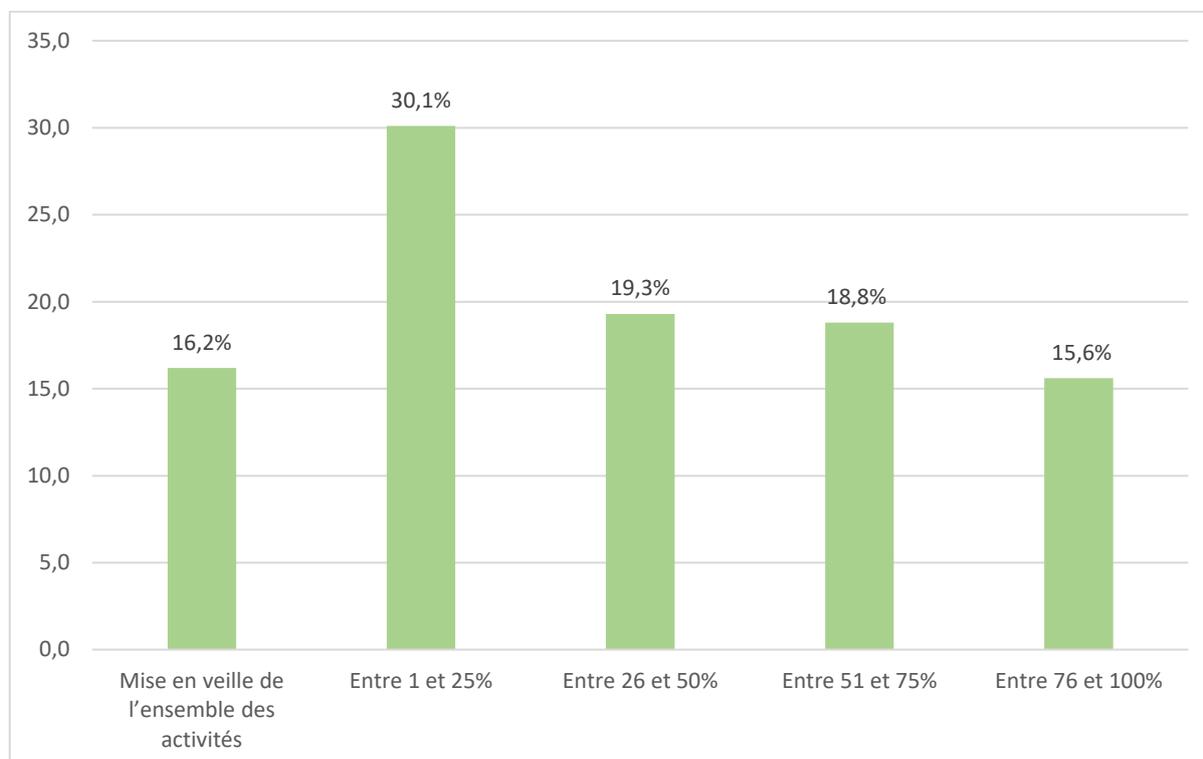
Annulation d'événements	Non	Oui, partiellement	Oui, la totalité	Total
Audiovisuel (N=42)	9,5%	64,3%	26,2%	100%
Lettres et Livre (N=39)	12,8%	33,3%	53,8%	100%
Action territoriale (N=156)	2,6%	31,4%	66,0%	100%
Création artistique (N=192)	7,3%	33,9%	58,9%	100%
Patrimoine (N=93)	10,8%	41,9%	47,3%	100%
Jeunesse (N=114)	3,5%	44,7%	51,8%	100%
Éducation permanente (N=188)	5,3%	46,8%	47,9%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .15

Des différences apparaissent entre les sous-secteurs culturels au niveau de l'annulation des activités. En effet, pour les opérateurs de l'Audiovisuel, l'annulation de leurs activités est davantage partielle contrairement aux opérateurs de l'Action territoriale, de la Création artistique et des Lettres et Livre qui indiquent davantage une annulation totale de leurs activités. Cette dernière tendance est également observée de manière moins marquée pour le sous-secteur de la Jeunesse. Les opérateurs de l'Éducation permanente indiquent quant à eux un équilibre entre annulation partielle et totale de leurs activités.

Quelle proportion de vos activités avez-vous pu maintenir pendant le confinement de votre secteur ?

(N = 730 ; taux de réponse = 95,9%)



Graphique 4 - Proportions d'activités maintenues durant le confinement tous secteurs confondus

Afin d'affiner quelque peu la question précédente, il a été demandé aux organisations de quantifier le pourcentage d'activités qu'elles ont pu maintenir pendant le confinement. Les organisations ayant choisi l'option « Oui, tous nos événements et/ou activités ont été annulés » à la question précédente n'ont pas été incluses dans l'analyse de la présente question ici.

Nous remarquons d'emblée qu'un tiers des organisations ayant maintenu des activités ont pu maintenir très peu d'entre elles (entre 1 et 25%). Notons cependant que plus de 30% des organisations qui n'ont pas annulé tous leurs événements et/ou activités ont pu maintenir plus de la moitié de leurs activités.

Tableau 8 - Répartition par secteurs des pourcentages d'activités maintenues

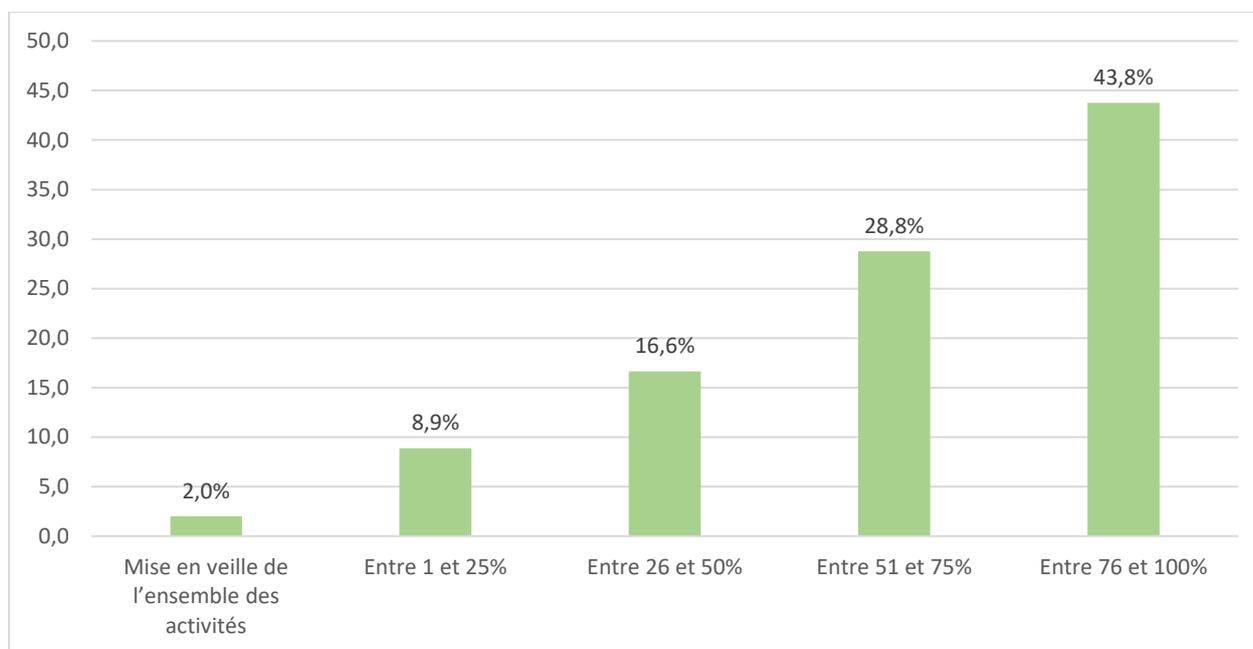
Proportions	AGAJ (N=157)	AGC (N=370)	AGMJ (N=46)	AGS (N=13)	ONE (N=144)
Mise en veille	1,3%	23,0%	6,5%	61,5%	13,9%
Entre 1 et 25%	12,7%	30,8%	32,6%	30,8%	46,5%
Entre 26 et 50%	19,1%	19,7%	19,6%	0%	20,1%
Entre 51 et 75%	37,6%	14,1%	23,9%	0%	10,4%
Entre 76 et 100%	29,3%	12,4%	17,4%	7,7%	9,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .23

Cette répartition nous apprend que les différences perçues à la question précédente se précisent entre secteurs. En effet, tout comme l'indiquait la question précédente où l'AGC et l'AGS comprenaient une majorité d'organisations ayant dû stopper totalement leur activité, nous pouvons noter ici que plus de 60% des organisations sportives indiquent avoir mis en veille leurs activités. Plus d'un tiers des organisations culturelles, des Maisons de justice et de l'ONE ayant indiqué n'avoir pas dû annuler la totalité de leurs activités, indiquent ici avoir pu finalement maintenir très peu de ces dernières. Les organisations de l'Aide à la jeunesse semblent quant à elles avoir pu fonctionner davantage.

En fonction des informations dont vous disposez actuellement, quelle proportion de vos activités pensez-vous être en mesure de maintenir à partir du déconfinement jusqu'à la fin de l'année 2020?

(N = 1.353 ; taux de réponse = 94,6%)



Graphique 5 - Perceptions du pourcentage d'activités maintenues à partir du déconfinement jusque fin 2020 tous secteurs confondus

Tableau 9 - Perceptions du pourcentage d'activités maintenues à partir du déconfinement jusque fin 2020 réparties par secteurs

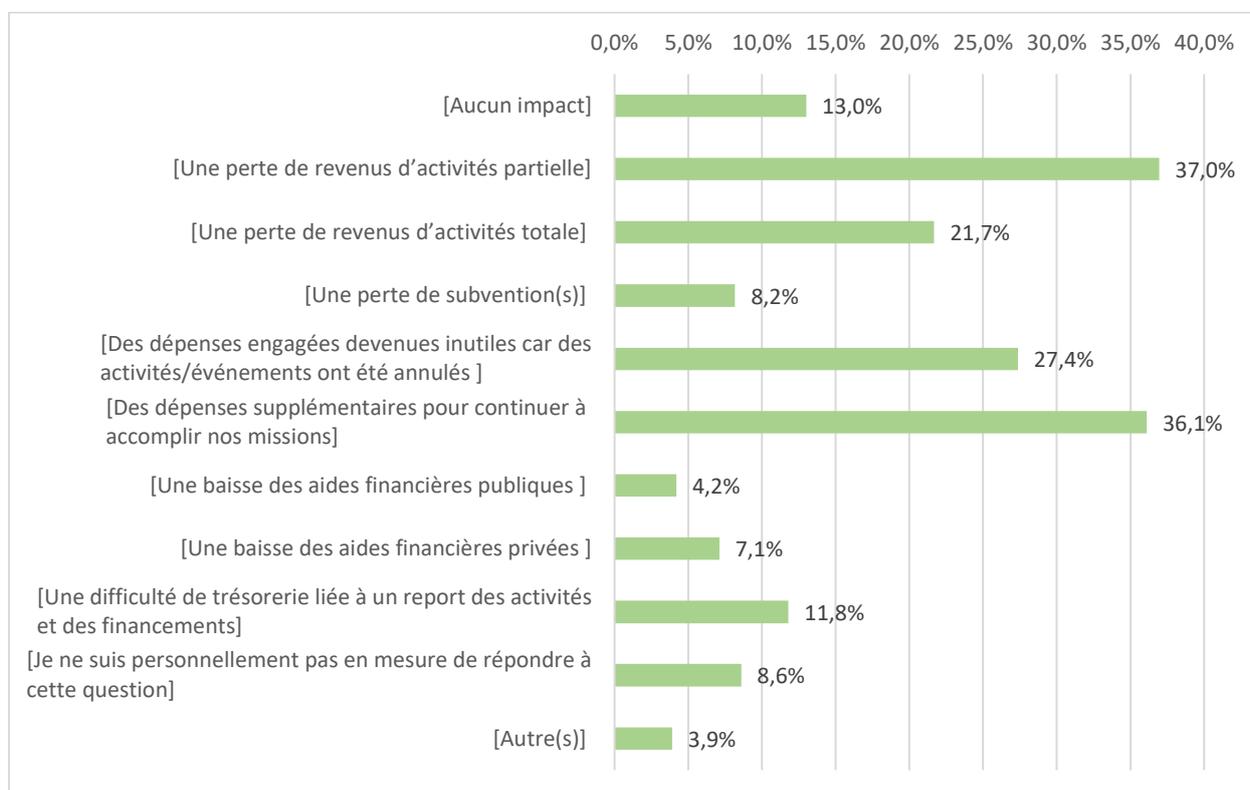
Proportions	AGAJ (N=183)	AGC (N=798)	AGMJ (N=58)	AGS (N=86)	ONE (N=228)
Mise en veille	0,5%	2,0%	1,7%	1,2%	3,5%
Entre 1 et 25%	1,6%	12,2%	1,7%	7,0%	5,7%
Entre 26 et 50%	3,3%	22,4%	3,4%	18,6%	9,6%
Entre 51 et 75%	16,9%	29,7%	37,9%	38,4%	28,9%
Entre 76 et 100%	77,6%	33,7%	55,2%	34,9%	52,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .18.

Les organisations interrogées, tous secteurs confondus, indiquaient en juin et juillet, lors d'une période de déconfinement progressif, être très optimistes quant au volume d'activités qu'elles pourraient maintenir en fin d'année.

Pouvez-vous nous indiquer quel(s) a(ont) été l'impact (les impacts) économique(s) de la crise sur la situation actuelle de votre organisation ?

(N = 1.407 ; taux de réponse = 98,4%)



Graphique 6 - Impacts économiques subis par les organisations tous secteurs confondus

Les pourcentages sont des pourcentages dits « d'observation », la somme est donc supérieure à 100% étant donné qu'il s'agit ici d'une question à choix multiples.

Bien que les bilans comptables n'étaient pas encore à l'ordre du jour au moment de notre récolte de données, nous avons souhaité récolter les impressions de nos opérateurs quant aux impacts économiques qu'ils pouvaient déjà dégager à ce moment-là. Nous pouvons voir que les organisations indiquent principalement avoir subi des pertes de revenus partielles voir totales ou des dépenses supplémentaires ou engagées inutilement.

Tableau 10 – Impacts économiques de la crise sanitaire sur les opérateurs, répartis par secteurs⁶

Impacts économiques	AGAJ (N=188)	AGC (N=826)	AGMJ (N=58)	AGS (N=89)	ONE (N=246)
Aucun impact	39,9%	9,1%	25,9%	3,4%	6,1%
Perte de revenus partielle	6,4%	45,8%	6,9%	32,6%	39,4%
Perte de revenus totale	1,1%	24,7%	0%	53,9%	20,7%
Perte de subventions	1,6%	7,3%	3,4%	14,6%	15,0%
Dépenses inutiles	18,1%	31,0%	6,9%	29,2%	26,4%
Dépenses supplémentaires	43,1%	29,4%	43,1%	28,1%	54,5%
Baisse aides publiques	0,5%	5,3%	3,4%	6,7%	2,4%
Baisse aides privées	2,7%	9,0%	1,%	4,5%	6,5%
Difficulté trésorerie	2,7%	12,3%	3,4%	31,5%	11,8%
Pas en mesure de répondre	9,0%	6,7%	22,4%	9,0%	11,4%
Autre(s)	2,1%	4,8%	1,7%	3,4%	2,8%

La répartition par secteurs nous apprend que les dépenses supplémentaires concernent davantage les opérateurs de l'AGAJ, l'AGMJ et l'ONE ; ceci pourrait notamment s'expliquer par l'achat du matériel nécessaire (masques, gel, etc.) au fonctionnement des services qui ont continué leur activité. Quant à eux, les opérateurs culturels sont principalement touchés par une perte de revenus partielle et les opérateurs sportifs par une perte de revenus totale. Notons également qu'un quart des opérateurs des Maisons de justice et près de 40% des opérateurs de l'Aide à la jeunesse indiquent n'avoir subi aucun impact économique suite au confinement.

Au niveau des sous-secteurs de l'Aide à la jeunesse, les services résidentiels et non résidentiels ont principalement évoqué les deux mêmes impacts que ceux relevés par le Tableau 10 : aucun impact et des dépenses supplémentaires. Cependant, les services non résidentiels ont pointé davantage une absence d'impact (47,0% pour 35,0% de dépenses supplémentaires) tandis que les services résidentiels indiquent davantage avoir subi des dépenses supplémentaires suite à la crise sanitaire (56,3% pour 28,2% d'absence d'impact économique).

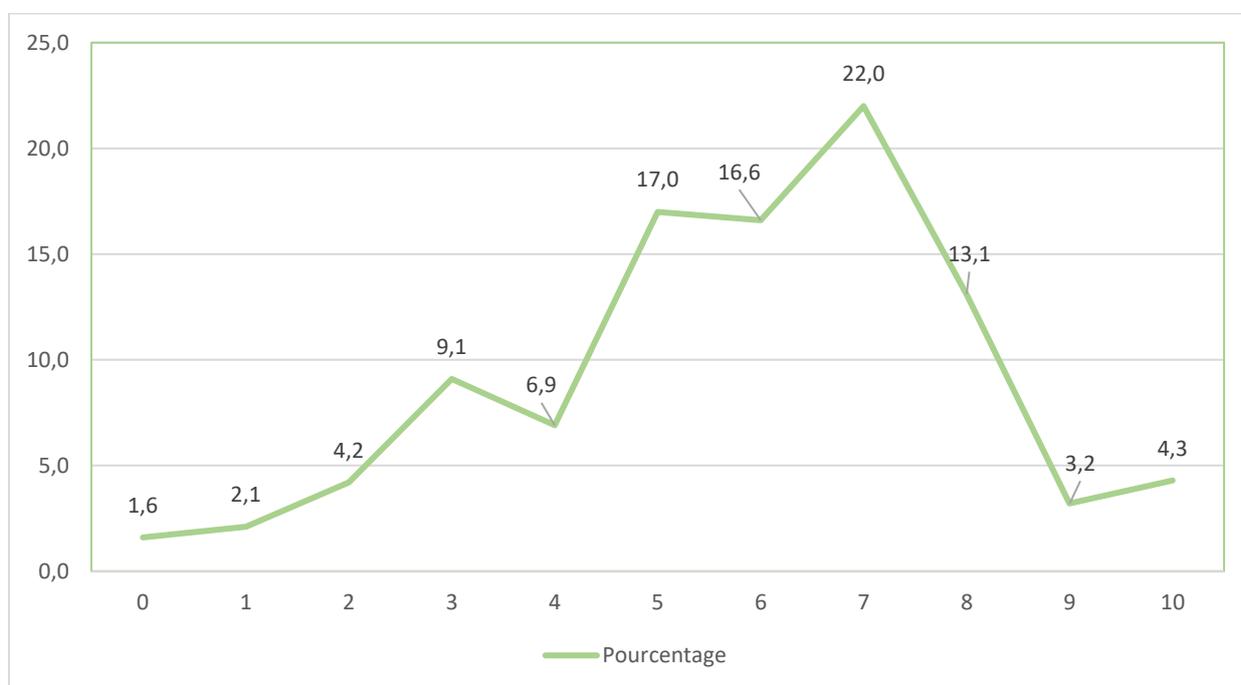
⁶ Pour rappel, les résultats du Khi-carré ne peuvent être obtenus pour les questions à choix multiples.

Globalement, sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous l'impact moral de la crise actuelle sur le personnel de votre organisation ?

(N = 1.225 ; taux de réponse = 94,8%)

Cette question a été posée uniquement aux 1292 structures ayant indiqué avoir au moins 1 ETP de salariés.

Moyenne	5,8	Médiane⁷	6
Ecart-type	2,2	Mode	7



Graphique 7 - Répartition en pourcentages de la perception de l'impact moral de la crise sanitaire sur le personnel tous secteurs confondus

Au moment de l'enquête, l'impact moral de la Covid-19 sur les travailleurs a été évalué comme étant relativement modéré par les organisations subventionnées par la FWB avec une moyenne de 5,8 sur une échelle allant de 0 (aucun impact moral) à 10 (impact moral très important). Notons cependant que les résultats nous indiquent que les organisations démontrent des ressentis très différents (allant de 0 à 10 ; toutes les

⁷ La médiane représente le nombre qui divise l'échantillon en 2 parties afin que chaque partie contienne le même nombre de valeurs. Le mode représente la valeur la plus fréquente dans l'échantillon. L'écart-type représente la dispersion des valeurs autour de la moyenne ; plus l'écart-type est élevé, plus la dispersion des valeurs est importante.

modalités ont été choisies) et que plus d'un cinquième de celles-ci indiquent un impact moral de 7 sur 10 sur les travailleurs (qui équivaut de plus à la modalité la plus souvent sélectionnée par les répondants). La courbe tend de plus davantage vers la droite.

Tableau 11 – Moyennes et écarts-types de la perception de l'impact moral sur les travailleurs par secteurs

Impact moral	AGAJ (N=186)	AGC (N=686)	AGMJ (N=55)	AGS (N=79)	ONE (N=219)
Moyenne	5,5	5,9	6,0	5,1	6,1
Ecart-type	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2

Bien que les différents secteurs aient probablement vécu des réalités distinctes lors du confinement, l'impact moral de la Covid-19 sur les travailleurs a été évalué de manière assez similaire par les secteurs. En effet, nous ne notons pas de différence importante entre les secteurs : les moyennes convergent toutes vers une note que nous pouvons qualifier de « modérée » (cet impact oscille en effet entre 5,1 et 6,1). Seule une différence significative ($p < .01$) apparaît au niveau statistique : entre l'AGS (moyenne la plus basse) et l'ONE (moyenne la plus élevée). L'impact moral de la crise a été évalué comme étant plus important pour les travailleurs de l'ONE que pour ceux des organisations sportives.

Des différences apparaissent également entre sous-secteurs. En effet, l'impact moral de la crise a été évalué comme étant plus élevé pour les travailleurs des services résidentiels de l'Aide à la jeunesse ($M = 6,0$; $ET = 2,2$) que pour les travailleurs des services non résidentiels ($M = 5,1$; $ET = 2,0$)⁸. De même, au niveau des sous-secteurs culturels, une analyse de variance a démontré des différences de moyennes : $F(6,767) = 3,655$; $p = .001$. Grâce à un test de comparaisons multiples, nous constatons que le sous-secteur de la Création artistique ($M = 6,3$; $ET = 2,9$) diffère significativement du sous-secteur Lettres et Livre ($M = 4,8$; $ET = 2,7$; $p < .01$) et du sous-secteur Patrimoine ($M = 5,3$; $ET = 2,4$; $p = .01$). Le personnel des opérateurs du sous-secteur Création artistique semble donc avoir été davantage impacté par la crise, et ce principalement en comparaison avec le personnel des sous-secteurs Lettres et Livre et Patrimoine. Notons d'ailleurs que la moyenne du secteur Lettres et Livre ($M = 4,8$) se situe relativement bas sur l'échelle de 0 à 10.

⁸ Test t pour échantillons indépendants : $t(184) = -3,025$; $p < .01$.

2. Ce que l'organisation a mis en place

Toute une série de questions portaient sur la sollicitation ou non par les opérateurs de la FWB des mesures financières proposées par les pouvoirs publics. En effet, suite aux décisions de confinement et de fermetures temporaires de nombreux services, le Gouvernement de la FWB et d'autres pouvoirs publics ont mis en place une liste d'aides, principalement financières.

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁹, des mesures ont été développées afin de soutenir tous les bénéficiaires de subventions dans les différents secteurs relevant des compétences de la FWB. Des mesures transversales ont donc vu le jour afin de permettre de faciliter la réception des subventions. Une première mesure concernait la « dérogation aux conditions de subventionnement pour des subventions déjà octroyées ». Il s'agit ici d'octroyer le solde de la subvention même si les conditions de subventionnement ne sont pas remplies en raison des mesures prises par le Conseil national de sécurité. Afin de bénéficier de cette mesure, les opérateurs devaient remplir un formulaire en ligne et répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- l'impossibilité de réaliser une des/les condition(s) de subventionnement doit être la conséquence directe ou indirecte des mesures prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19;
- la non-réalisation d'une des/des condition(s) de subventionnement doit être postérieure au 9 mars 2020;
- des dépenses doivent avoir été encourues afin de justifier le montant total de la subvention;
- ces dépenses ne peuvent pas être couvertes par un autre mécanisme d'aide ou de financement.

Une seconde mesure appelée « Octroi anticipé d'une subvention permettant une avance de trésorerie dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 ». Afin de

⁹ <https://subsidies-covid19.cfwb.be>

bénéficiaire de cette mesure, les opérateurs devaient remplir un formulaire en ligne et répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- bénéficier d'un mécanisme de subventionnement existant;
- la subvention n'a pas encore été octroyée;
- les difficultés de trésorerie sont la conséquence directe des mesures prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19;
- ces difficultés sont postérieures au 9 mars 2020.

A également été mis en place, un Fonds d'urgence de 80 millions d'euros afin d'apporter une aide directe aux secteurs touchés par les mesures de confinement. 4 millions d'euros ont été affectés au secteur du Sport et plus de 20 millions au secteur de la Culture.

Les opérateurs sportifs pouvaient introduire leur demande entre le 15 et le 19 juin 2020 et devait remplir les conditions cumulatives suivantes :

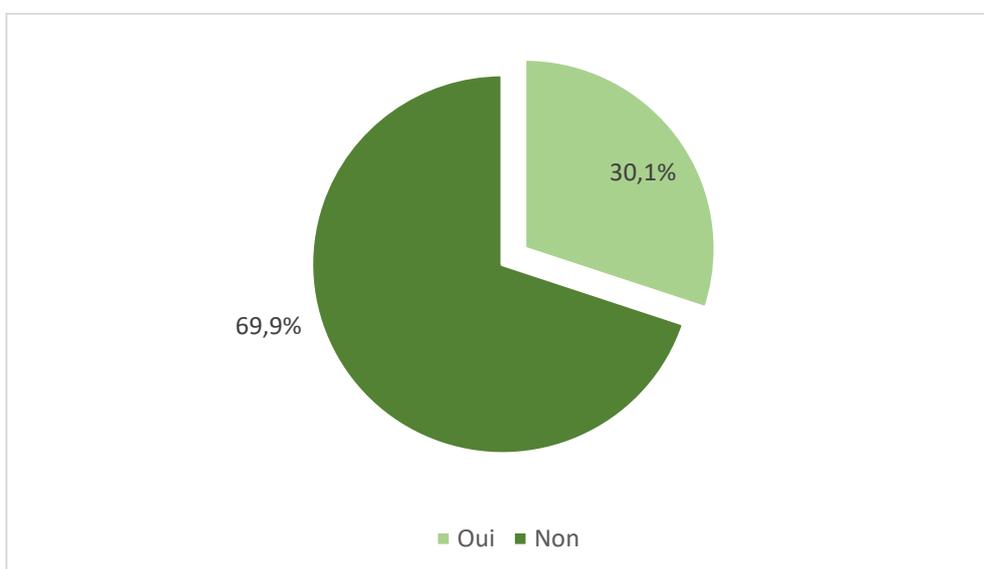
- Être une fédération sportive, la fédération sportive handisport, une fédération sportive non-compétitive, une association sportive multidisciplinaire, l'association sportive handisport, la fédération sportive scolaire et la fédération sportive dans l'enseignement supérieur reconnues. Être un club sportif affilié (asbl et/ou association de fait) depuis au moins une année civile accomplie (13 mars 2019), à une fédération ou association reconnue.
- Pouvoir prouver l'existence d'événements annulés entre le 13 mars et le 14 juin 2020 (événements directement liés au calendrier sportif ainsi que les manifestations initialement prévues). Aucun événement non-sportif n'est éligible. Les dépenses, à l'exception des frais de gestion quotidienne, doivent être reliées directement à ces manifestations et événements sportifs.
- Pouvoir justifier des dépenses rentrant dans la liste établie (toute la liste est disponible sur le site suivant : <https://subsides-covid19.cfwb.be>)

Pour le secteur culturel, les demandes ont pu être introduites sur dossier en deux vagues : une première enveloppe a en effet été définie pour les opérateurs ayant subi des pertes de recettes importantes suite à des annulations d'activités ou à la fermeture

de leurs services entre le 10 mars et le 3 mai. Une seconde enveloppe a quant à elle été prévue pour couvrir les préjudices subis durant la période du 4 mai au 5 juillet¹⁰. L'enveloppe destinée au secteur culturel contenait également du budget alloué spécifiquement aux opérateurs de diffusion en Lettres et Livre, les médias de presse écrite, les services de médias sonores et télévisuels ainsi que les Centres de Rencontre et d'Hébergement reconnus.

Avez-vous déjà sollicité les mesures financières proposées par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'autres pouvoirs publics ?

(N = 1.256 ; taux de réponse = 87,8%)



Graphique 8 - Pourcentages de sollicitations et non sollicitations d'aides financières proposées par le Gouvernement de la FWB ou d'autres pouvoirs publics

Tableau 12 - Répartition par secteurs des (non)sollicitations d'aides financières

Sollicitations d'aides	AGAJ (N=175)	AGC (N=760)	AGMJ (N=49)	AGS (N=78)	ONE (N=194)
Oui	17,1%	35,9%	10,2%	20,5%	27,8%
Non	82,9%	64,1%	89,8%	79,5%	72,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .18

¹⁰ Exception faite des musées et centres d'art plastique (période du 4 mai au 18 mai) et des festivals et prestations à l'international (période du 4 mai au 31 août).

Plus des 2/3 de notre échantillon indiquent ne pas avoir sollicité de mesures financières. La répartition par secteurs nous montre que les organisations subventionnées par l'Administration générale de la Culture sont celles qui indiquent davantage que les autres avoir sollicité certaines mesures. Les opérateurs des Maisons de justice ne sont, par contre, que 10% à avoir sollicité des aides financières. Ceci peut notamment s'expliquer par les spécificités de leur réglementation qui prévoit une certaine protection du secteur au niveau économique. Dès lors, plus de 90% des subventions avaient déjà été reçues en mars 2020 ; la majorité des partenaires avaient donc déjà reçu l'entièreté de leurs subventions lors de l'ouverture des demandes d'aides.

Au niveau des sous-secteurs de la Culture, des différences sont visibles. En effet, les sous-secteurs de la Création artistique et Lettres et Livre sont ceux ayant fait le plus appel aux aides proposées par les pouvoirs publics. Le sous-secteur de l'Action territoriale a quant à lui très peu sollicité les aides proposées.

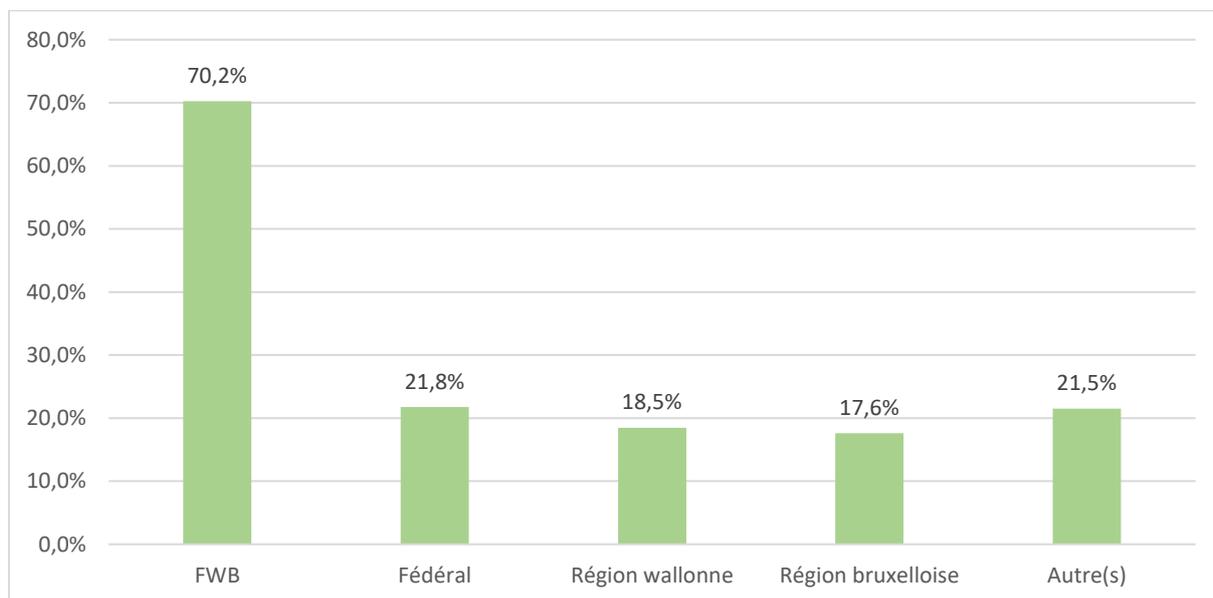
Tableau 13 - Répartition par sous-secteurs de la Culture des (non)sollicitations d'aides proposées par les pouvoirs publics (N=760 ; taux de réponse = 91,3%)

Sollicitations d'aides	Oui	Non	Total
Audiovisuel (N=41)	39,0%	61,0%	100%
Lettres et Livre (N=37)	56,8%	33,2%	100%
Action territoriale (N=144)	9,7%	90,3%	100%
Création artistique (N=186)	65,6%	34,4%	100%
Patrimoine (N=85)	34,1%	65,9%	100%
Jeunesse (N=99)	21,2%	78,8%	100%
Éducation permanente (N=168)	29,8%	70,2%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .42

→ Si oui, précisez

(N = 363 ; taux de réponse = 96,0%)



Graphique 9 - Répartition des demandes d'aide tous secteurs confondus

La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

Cette question nous permet de voir que la majorité des demandes ont visé les mesures proposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le choix « Autres », nous retrouvons principalement des solutions proposées par les villes et communes (ex : suspension des loyers, ..) et par la COCOF (ex : aide pour frais liés au confinement et au télétravail,...).

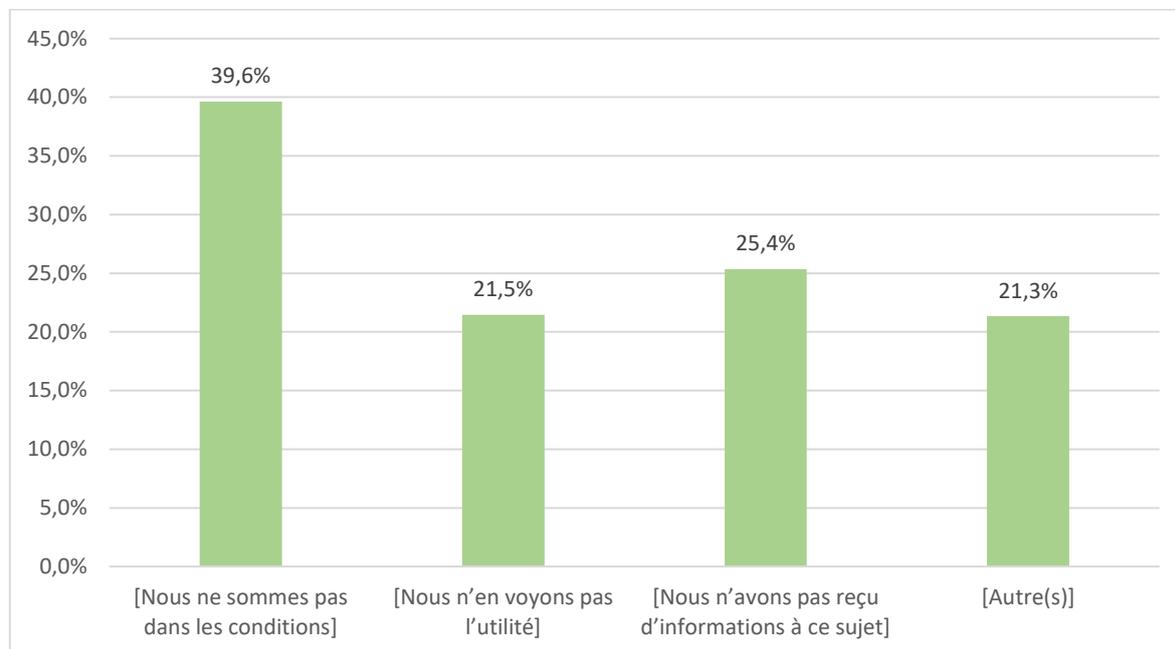
Tableau 14 - Répartition par secteurs des pouvoirs publics visés par les demandes d'aides

Sollicitations mesures	AGA J (N=28)	AGC (N=264)	AGMJ (N=5)	AGS (N=16)	ONE (N=50)
FWB	50,0%	75,4%	40,0%	62,5%	60,0%
Fédéral	7,1%	23,5%	40,0%	18,8%	20,0%
Région wallonne	3,6%	20,1%	0%	25,0%	18,0%
Région bruxelloise	10,7%	19,3%	20,0%	12,5%	14,0%
Autres(s)	35,7%	20,8%	40,0%	6,3%	20,0%

La répartition par secteurs nous permet de confirmer que le secteur culturel est celui qui a le plus sollicité les aides financières proposées par la FWB : 78,1% des opérateurs ayant sollicité une aide de la FWB étaient des opérateurs culturels.

→ Si non, pourquoi ?

(N = 843 ; taux de réponse = 96,6%)



Graphique 10 - Répartition des raisons pour lesquelles les opérateurs n'ont pas fait appel aux aides proposées tous secteurs confondus

La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

Tableau 14 - Répartition par secteurs des raisons évoquées par les opérateurs n'ayant pas fait appel aux aides proposées

Raisons évoquées	AGAJ (N=140)	AGC (N=475)	AGMJ (N=38)	AGS (N=59)	ONE (N=136)
Nous ne sommes pas dans les conditions	31,4%	43,6%	18,4%	67,8%	27,9%
Nous n'en voyons pas l'utilité	35,7%	20,8%	26,3%	10,2%	12,5%
Nous n'avons pas reçu d'informations à ce sujet	23,6%	22,7%	34,2%	16,9%	37,5%
Autre(s)	14,3%	21,5%	31,6%	15,3%	27,9%

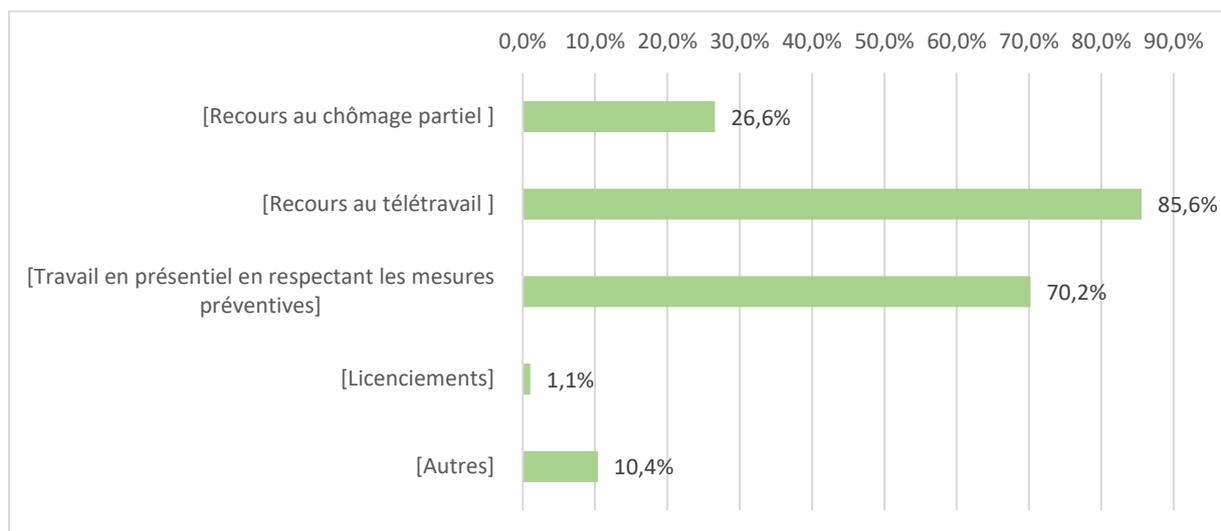
Les organisations n'ayant pas fait appel aux mesures proposées par le gouvernement de la FWB ou d'autres pouvoirs publics ont principalement invoqué pour raison qu'elles n'étaient pas dans les conditions. La répartition par secteurs nous indique que

cela concerne surtout la situation des organisations subventionnées par l'AGS et l'AGC. Les organisations subventionnées par l'AGAJ évoquent également le manque d'utilité associée à ces mesures. Finalement, plus d'un tiers des opérateurs des Maisons de justice et de l'ONE estiment n'avoir reçu aucune information sur la possibilité de demander ces aides. Dans le « Autres », nous retrouvons les raisons suivantes : par solidarité (laisser les montants disponibles aux organisations qui en ont le plus besoin), pour des raisons budgétaires (l'organisation a une situation budgétaire positive), pour des raisons de manque de temps ou de délais trop courts et finalement, de nombreuses organisations évoquent une possibilité de faire appel aux aides en fin 2020 après leur bilan comptable.

Qu'avez-vous mis en place concernant la gestion du personnel de votre organisation ?

(N = 1.235 ; taux de réponse = 95,6%)

Cette question a été posée uniquement aux 1.292 structures ayant indiqué avoir au moins 1 ETP de salariés.



Graphique 11 - Répartition des mesures prises à l'égard du personnel tous secteurs confondus

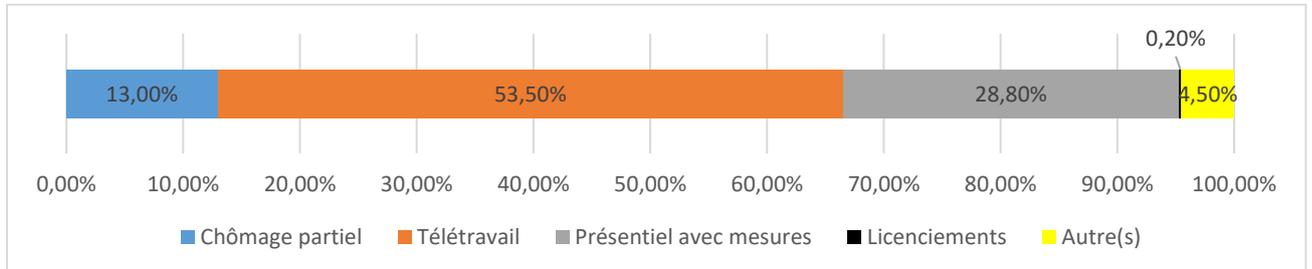
La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

Tableau 15 - Répartition par secteurs des mesures prises à l'égard du personnel

Fréquences - Mesures vis-à-vis du personnel	AGA J (N=182)	AGC (N=699)	AGMJ (N=54)	AGS (N=86)	ONE (N=214)
Chômage partiel	5,5%	28,2%	11,1%	55,8%	31,3%
Télétravail	91,8%	89,1%	92,6%	82,6%	68,2%
Présentiel avec mesures	87,4%	63,7%	57,4%	66,3%	81,8%
Licenciements	0%	1,3%	0%	0%	1,9%
Autre(s)	8,2%	7,6%	9,3%	15,1%	19,6%

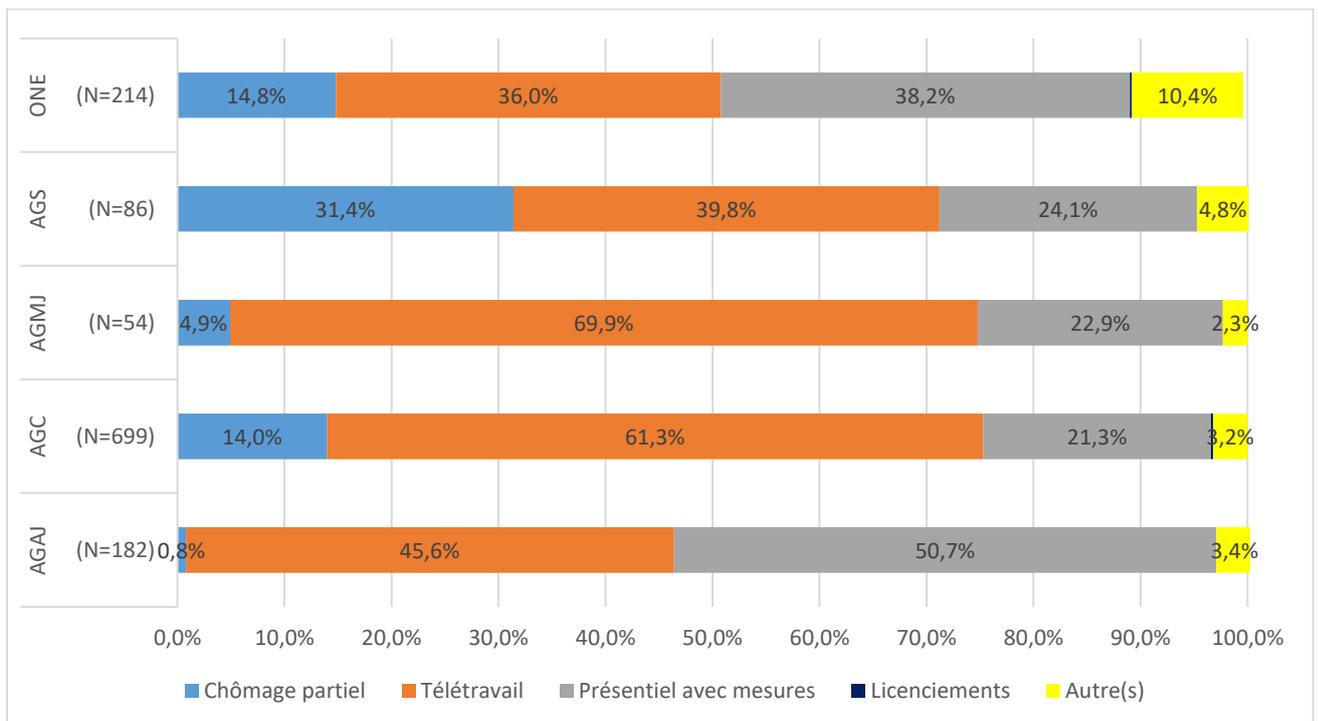
La grande majorité des organisations, tous secteurs confondus, ont mis principalement en place (ou ont renforcé) des solutions de télétravail ou du travail en présentiel en respectant les mesures préventives. Au moment de l'enquête, très peu de structures ont recouru aux licenciements de personnel.

*Veillez préciser pour chaque modalité le pourcentage du personnel concerné
(en % par rapport au total d'ETP)
(N = 1.235 ; taux de réponse = 95,6%)*



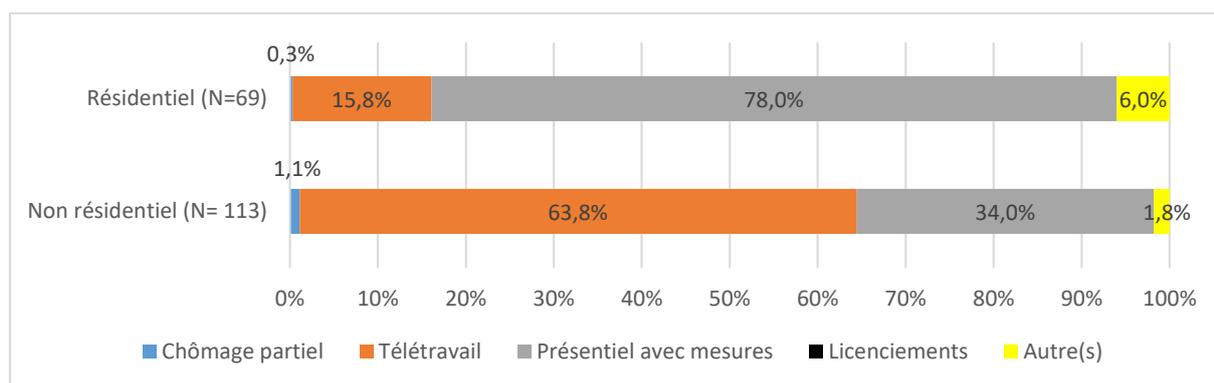
Graphique 12 - Pourcentages de personnel concerné par les différentes mesures prises à leur égard tous secteurs confondus

Cette question a permis d'affiner quelque peu les résultats obtenus à la question précédente. En effet, bien que le télétravail soit la catégorie la plus répandue au sein de tous les secteurs (à l'exception de l'ONE), nous pouvons remarquer qu'elle ne concerne pas forcément la totalité du personnel (53,5% du personnel sont concernés par la mesure de télétravail). De même, le travail en présentiel, mis en place par 70,2% des opérateurs (voir Graphique 11), ne concerne finalement, en moyenne, que 28,8% du personnel.



Graphique 13 - Parts du personnel concerné par les différentes mesures prises à leur égard réparties par secteurs

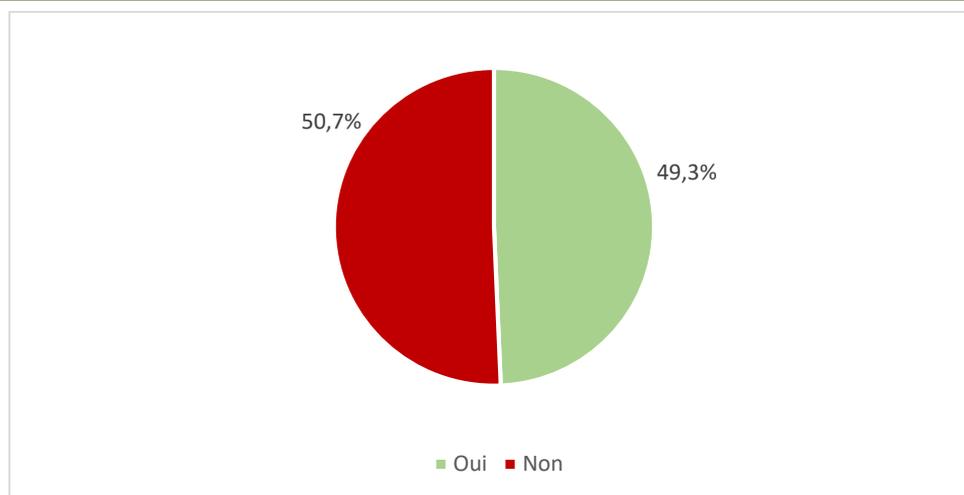
Le télétravail reste la modalité la plus répandue pour les salariés de l'AGS, de l'AGMJ et de l'AGC. Alors que près ou plus de 2/3 des opérateurs de ces secteurs indiquent avoir maintenu le travail en présentiel, ceci ne concernait in fine qu'1/5 (AGC et AGMJ) ou 1/4 (AGS) du personnel. Notons également que près d'1/3 du personnel des opérateurs sportifs a été mis en chômage partiel. Les organisations de l'ONE indiquent que la part du personnel concerné par le télétravail était moins importante que celle ayant dû prêter leur temps de travail en présentiel (en respectant les mesures sanitaires). Au niveau des opérateurs de l'Aide à la jeunesse, la différence entre sous-secteurs transparait dans le Graphique 14 où l'on peut voir que la grande majorité du personnel des services résidentiels a continué à prêter son temps de travail en présentiel contrairement au personnel des services résidentiels qui a, pour une grande partie d'entre eux, pu effectuer ses tâches en télétravail.



Graphique 14 - Parts du personnel de l'AGAJ concerné par les différentes mesures prises à leur égard réparties par sous-secteurs (taux de réponse = 95,8%)

Pendant la période de confinement, avez-vous réorienté vos activités suite à ce contexte particulier ?

(N = 1.257 ; taux de réponse = 87,9%)



Graphique 15 - (Non)Réorientations d'activités tous secteurs confondus

Près de la moitié des opérateurs interrogés ont indiqué avoir réorienté leurs activités suite à la crise sanitaire.

Tableau 16 - Répartition par secteurs des (non) réorientations d'activités

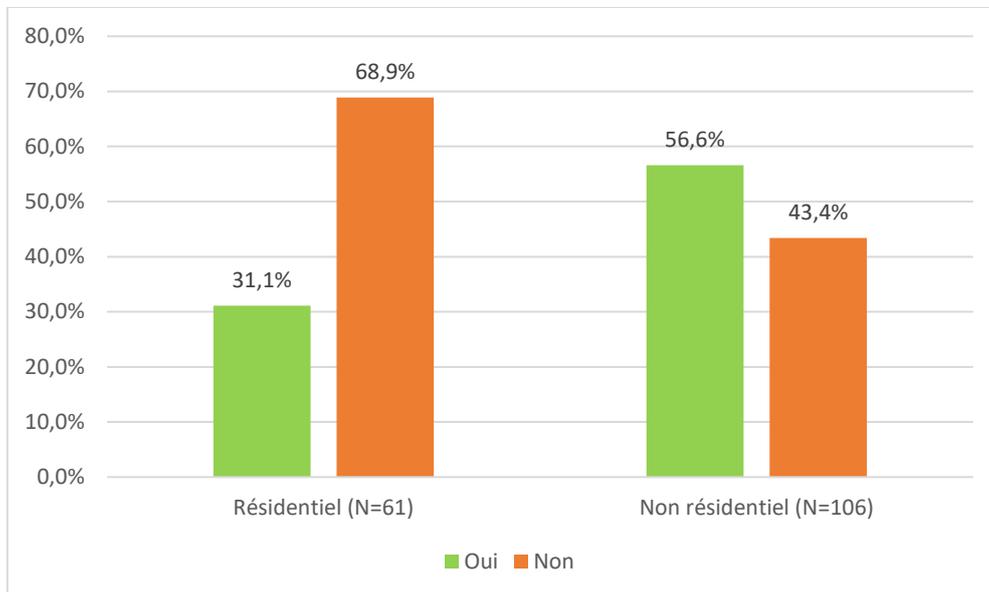
Réorientation des activités	AGAJ (N=167)	AGC (N=753)	AGMJ (N=52)	AGS (N=85)	ONE (N=200)
Oui	47,3%	55,5%	38,5%	31,8%	38,0%
Non	52,7%	44,5%	61,5%	68,2%	62,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .17

Plus de la moitié des opérateurs culturels indiquent avoir réorienté leurs activités suite à la crise sanitaire. Les autres secteurs ont réorienté leurs activités dans une moindre mesure (de 38,0% des opérateurs à 47,3%). L'analyse par sous-secteurs de l'AGC nous indique que les domaines de la Jeunesse et de l'Action territoriale comprennent une part plus importante d'opérateurs ayant réorienté leurs activités que dans les autres domaines culturels (respectivement, 73,6% et 66,4%)¹¹.

¹¹ N = 753 ; taux de réponse = 90,5%.Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .23. Pour plus de détails concernant le secteur de la culture, voir :

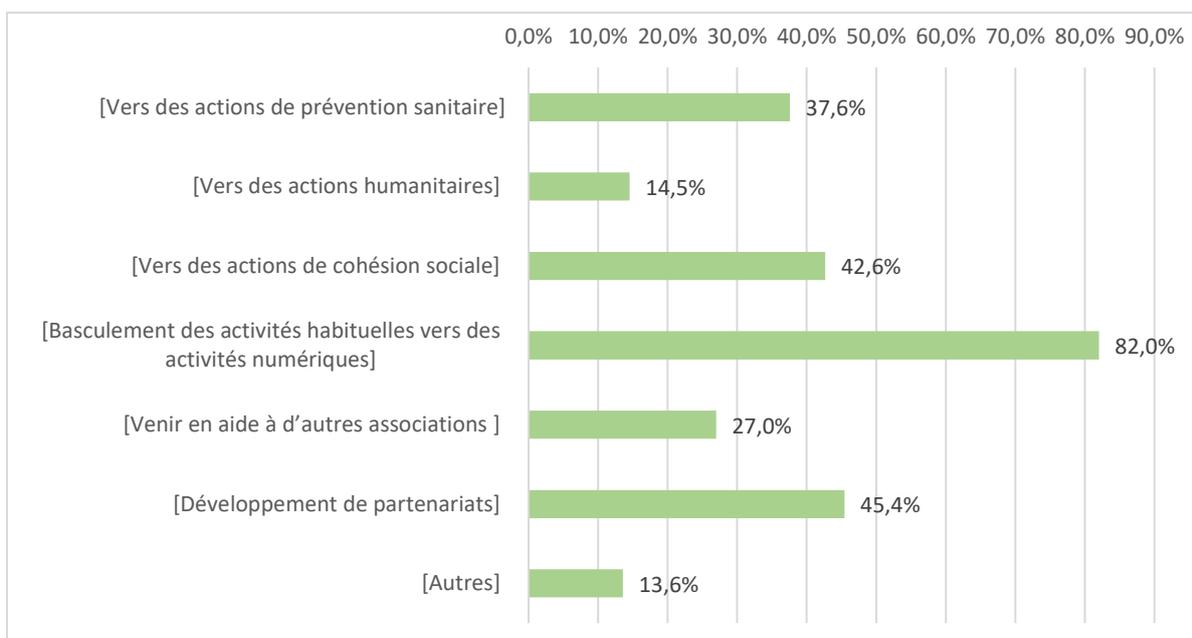
Au niveau des opérateurs de l'Aide à la jeunesse, plus des 2/3 des services résidentiels indiquent ne pas avoir réorienté leurs activités contrairement à plus de la moitié des services non résidentiels.



Graphique 16 - Parts de (non)réorientations d'activités au sein du secteur de l'Aide à la jeunesse (taux de réponse = 87,9%). Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .25

→ Si oui, vers quels types d'actions ?

(N = 612 ; taux de réponse = 98,7%)



Graphique 17 - Répartitions des types de réorientations effectuées tous secteurs confondus
La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

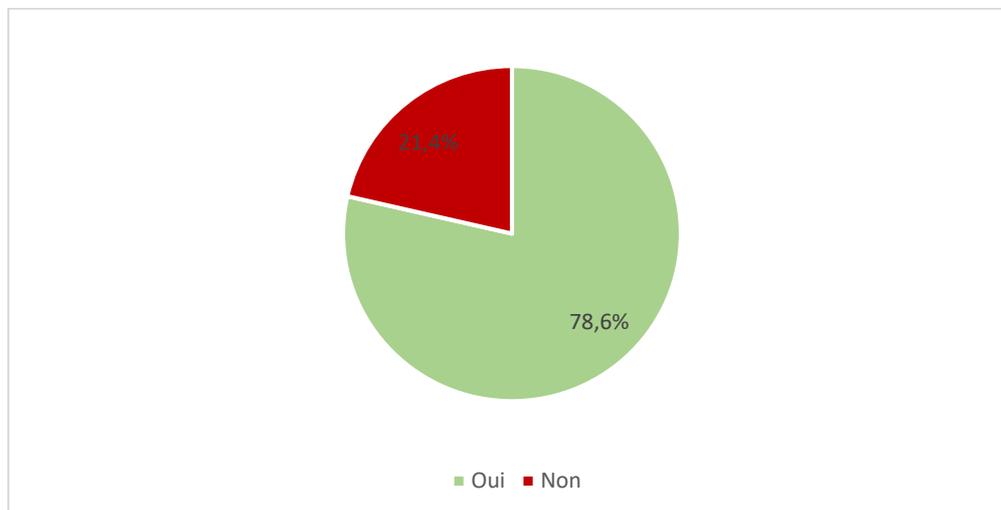
Tableau 17 - Répartitions par secteurs des types de réorientations effectuées par les opérateurs

Type d'actions	AGAJ (N=79)	AGC (N=411)	AGMJ (N=20)	AGS (N=27)	ONE (N=75)
Actions de prévention sanitaire	58,2%	27,5%	45,0%	74,1%	56,0%
Actions humanitaires	26,6%	12,4%	15,0%	0%	18,7%
Actions de cohésion sociale	46,8%	42,6%	30,0%	33,3%	45,3%
Activités numériques	81,0%	84,9%	75,0%	70,4%	73,3%
Aide à d'autres associations	45,6%	26,3%	10,0%	11,1%	21,3%
Développement partenariats	48,1%	48,4%	45,0%	29,6%	32,0%
Autre(s)	3,8%	15,8%	15,0%	11,1%	12,0%

Sur l'ensemble des organisations ayant indiqué avoir réorienté leurs activités, il ressort que plus de 80% d'entre elles ont basculé leurs activités habituelles vers des activités numériques (Graphique 17). Cette modification des habitudes est visible dans l'ensemble des secteurs (entre 70,4% et 84,9%). Notons également que près ou plus de 40% des organisations indiquent également avoir développé des partenariats, des actions de cohésion sociale et des actions de prévention sanitaire. Au niveau de l'Aide à la jeunesse, les opérateurs indiquent également que plus de 45% d'entre eux sont venus en aide à d'autres associations. L'analyse par sous-secteurs de l'Aide à la jeunesse montre que cette aide provenait davantage des services non résidentiels (53,3% d'entre eux pour 21,1% des services résidentiels).

→ Si oui, pensez-vous que cette évolution aura un impact durable sur votre programme d'activités ?

(N = 523 ; taux de réponse = 84,4%)



Graphique 18 - Impact à court ou long terme de la réorientation des activités

Les 3/4 des organisations ayant réorienté leurs activités pendant le confinement, indiquent que cette réorganisation du travail aura, selon elles, un impact durable sur leur programme d'activités.

Tableau 18 - Répartition par secteurs de la vision de la durabilité de la réorientation des activités

Impact durable	AGAJ (N=70)	AGC (N=347)	AGMJ (N=19)	AGS (N=26)	ONE (N=61)
Oui	78,6%	81,6%	63,2%	57,7%	75,4%
Non	21,4%	18,4%	36,8%	42,3%	24,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Khi-carré significatif au seuil de 0.05 ; V de Cramer = .15.

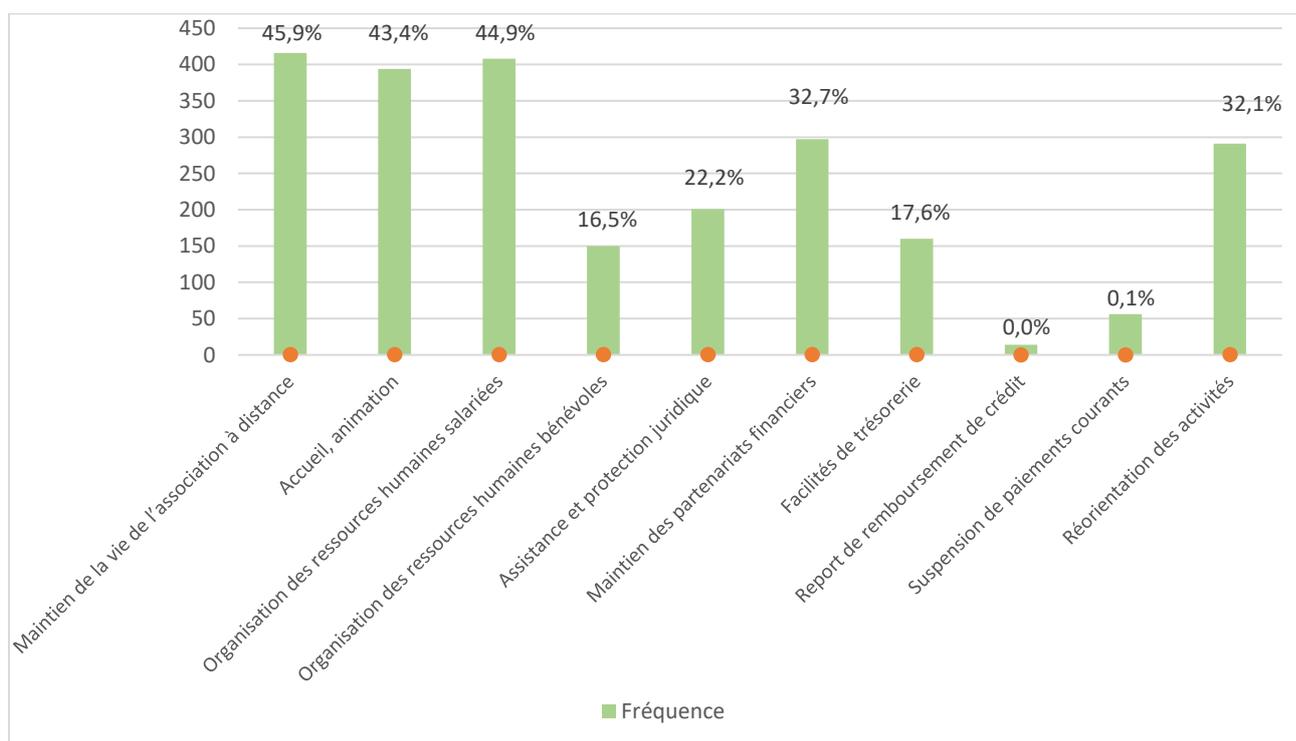
La répartition par secteurs nous apprend que la réponse positive à cette question concerne davantage les organisations subventionnées par l'AGAJ, l'AGC et l'ONE. Bien que les organisations sportives soient plus mitigées sur cette question, la majorité des organisations, tous secteurs confondus, considèrent que les changements mis en place pendant le confinement auront un impact durable sur la vie de leur organisation.

3. Perspectives, attentes et besoins

Si un changement significatif est intervenu (suite à la crise actuelle) par rapport à la marche ordinaire de votre organisation, pouvez-vous choisir trois thèmes maximum parmi la liste suivante pour lesquels vous nécessiteriez des besoins en termes de soutien, de conseil ou d'accompagnement ?

(N = 1.233 ; taux de réponse = 86,2 %)

Les répondants étaient invités à faire trois choix maximum parmi une liste proposée et à les classer par ordre de priorité (de 1 à 3). Parmi les 1233 répondants, 326 considèrent que cette question ne les concernent pas (soit 26,4%). Les résultats concernent donc les 907 répondants ayant indiqué au moins 1 besoin en termes de soutien, de conseil ou d'accompagnement ; 835 répondants ont au moins donné 2 besoins tandis que 645 répondants ont donné les 3 besoins.



Graphique 19 - Répartition des besoins tous secteurs confondus. Il s'agit ici du nombre de fois où la modalité est sélectionnée indépendamment de son degré de priorité. Les pourcentages sont obtenus en utilisant le nombre de répondants total (907) en dénominateur.

Tableau 19 - Répartition des besoins en fonction de leur degré de priorité tous secteurs confondus

Répartition des choix en fonction de leur degré de priorité (907 répondants)	Besoin n°1	Besoin n°2	Besoin n°3
Maintien de la vie de l'association à distance (gouvernance, management...)	21,5%	13,5%	10,9%
Accueil, animation	21,4%	11,8%	10,3%
Organisation des ressources humaines salariées (dont le télétravail)	16,6%	19,4%	8,9%
Organisation des ressources humaines bénévoles (équipes sur le terrain, télébénévolat...)	4,1%	6,1%	6,4%
Assistance et protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances	7,1%	7,1%	8,0%
Maintien des partenariats financiers	14,2%	11,8%	6,7%
Facilités de trésorerie	5,6%	6,9%	5,1%
Report de remboursement de crédit	0,0%	0,6%	1,0%
Suspension de paiements courants (charges fixes)	1,2%	3,1%	1,9%
Réorientation des activités	8,3%	11,9%	11,9%

Les trois besoins les plus souvent sélectionnés (Graphique 19) sont le maintien de la vie de l'association à distance, l'accueil et l'animation ainsi que l'organisation des ressources humaines notamment dans la mise en place du télétravail. De plus, les deux premiers besoins sont les plus souvent cités mais sont également le plus souvent cités en première position (Tableau 19). Cependant, bien que le besoin en termes d'organisation des ressources humaines soit également souvent cité par les organisations, celui-ci est davantage cité en seconde position et n'est donc pas considéré comme le besoin prioritaire des opérateurs interrogés.

Tableau 20 – Répartition par secteurs des besoins indépendamment de l'ordre de priorité

Besoins	AGAJ (N =100)	AGC (N=571)	AGMJ (N=33)	AGS (N=60)	ONE (N=143)
Maintien de la vie de l'association à distance (gouvernance, management...)	58,0%	45,2%	54,4%	45,0%	38,5%
Accueil, animation	44,0%	40,1%	24,2%	33,3%	65,0%
Organisation des ressources humaines salariées (dont le télétravail)	73,0%	39,9%	69,7%	55,0%	35,7%
Organisation des ressources humaines bénévoles (équipes sur le terrain, télébénévolat...)	18,0%	15,8%	3,0%	10,0%	24,5%
Assistance et protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances	21,0%	23,8%	24,2%	21,7%	16,1%
Maintien des partenariats financiers	14,0%	36,9%	24,2%	26,7%	33,6%
Facilités de trésorerie	2,0%	18,9%	9,1%	33,3%	18,9%
Report de remboursement de crédit	0	2,1%	0	1,7%	0,07%
Suspension de paiements courants (charges fixes)	2,0%	8,1%	3,0%	11,7%	0
Réorientation des activités	31,0%	33,6%	21,2%	35,0%	28,0%

Les besoins d'aides en matière de maintien de la vie de l'association à distance et en termes d'organisation des ressources humaines salariées se retrouvent dans tous les secteurs. Cependant, le besoin d'aides en termes d'accueil et d'animation semble être un peu moins important pour les opérateurs de l'AGS que des aides afin de réorienter leurs activités.

Veillez préciser le degré de priorité que vous souhaitez accorder à chacune des propositions suivantes à la reprise partielle ou totale de vos activités

(N = 945 ; taux de réponse = 99,4%)

Enfin, sur les 951 opérateurs concernés par cette question¹², 945 ont considéré qu'une priorité élevée serait accordée à l'avenir principalement à l'activité quotidienne de l'organisation (84,7%), aux bénéficiaires (81,8%) et au personnel (78,5%).

¹² Les autres étant des organisations n'ayant pas expérimenté d'arrêt de leurs activités.

CONCLUSION

La crise de la Covid-19 a eu et a toujours un impact important sur les différentes sphères de notre vie. Cette enquête avait donc pour but de mettre en lumière cet impact sur les organisations subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rappelons d'emblée que cette analyse concerne une période donnée : de juin à juillet 2020, dans un contexte de début de déconfinement avec à ce moment-là, l'espoir que les choses reviendraient à la normale sous peu. Force est de constater que plusieurs mois plus tard, le déconfinement complet et le retour à une vie « normale » ne sont toujours pas d'actualité.

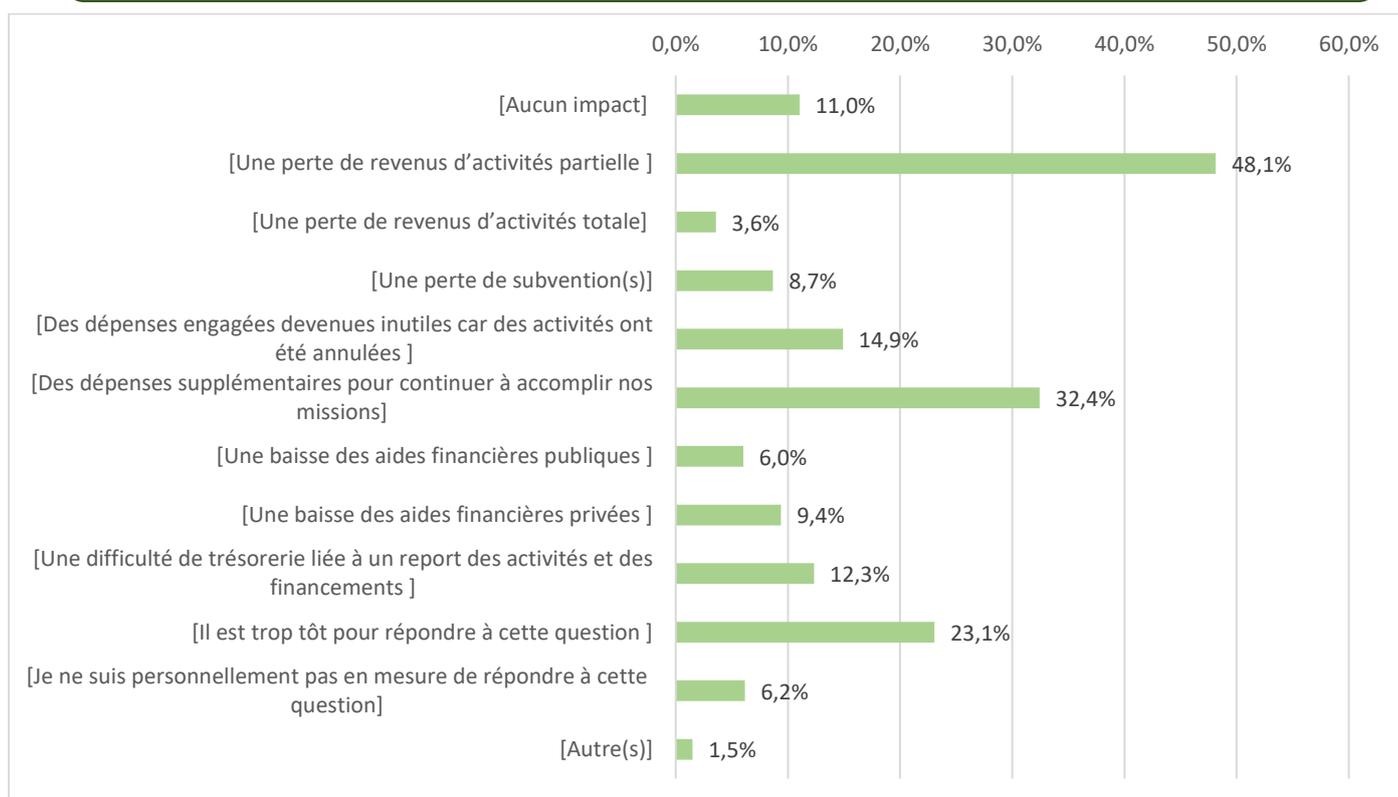
Dans cette première analyse, nous avons pu percevoir l'impact important au niveau organisationnel de la crise actuelle au sein des organisations étudiées. En effet, la mise à l'arrêt partielle voire totale des activités et/ou événements proposés par ces dernières concerne la quasi-totalité de l'échantillon. Très peu d'activités ont pu être menées à bien, et ce, tous secteurs confondus (malgré quelques variations). L'impact économique est également conséquent pour les organisations qui ont pour la majorité d'entre elles subi des pertes de revenus partielles ou totales ainsi que l'augmentation des dépenses ou l'engagement de dépenses devenues inutiles. Bien que les secteurs se distinguent sur certaines questions et que les réalités de terrain étaient parfois très différentes, nous avons pu noter que l'impact moral était évalué de manière quasiment identique entre les secteurs. D'autres analyses mais également d'autres études devront se pencher sur ces questions afin de pouvoir en apprendre davantage.

Malgré la crise, certaines organisations ont cependant réussi à faire face notamment en se réorganisant, tant du point de vue de l'organisation du travail qu'au niveau de leurs manières de fonctionner. En effet, le télétravail a pu être mis en place dans de nombreux cas et très peu d'organisations ont dû recourir à des licenciements. Les organisations ont notamment pu se réinventer grâce à un basculement vers le numérique, tout en ayant la perception que cela aura un impact à long terme sur la vie de leur organisation. Il conviendra là aussi de pouvoir creuser la question et de réaliser dans le futur de nouvelles études comportant des volets qualitatifs.

ANNEXES

Se retrouvent dans ces annexes les questions que nous avons décidé de traiter sans en analyser en profondeur les résultats obtenus ; seuls les tableaux de fréquence et les graphiques généraux sont donc présentés.

Quel(s) impact(s) économique(s) envisagez-vous d'ici la fin de cette année 2020 ?
(N = 1396 ; taux de réponse = 97,6%)



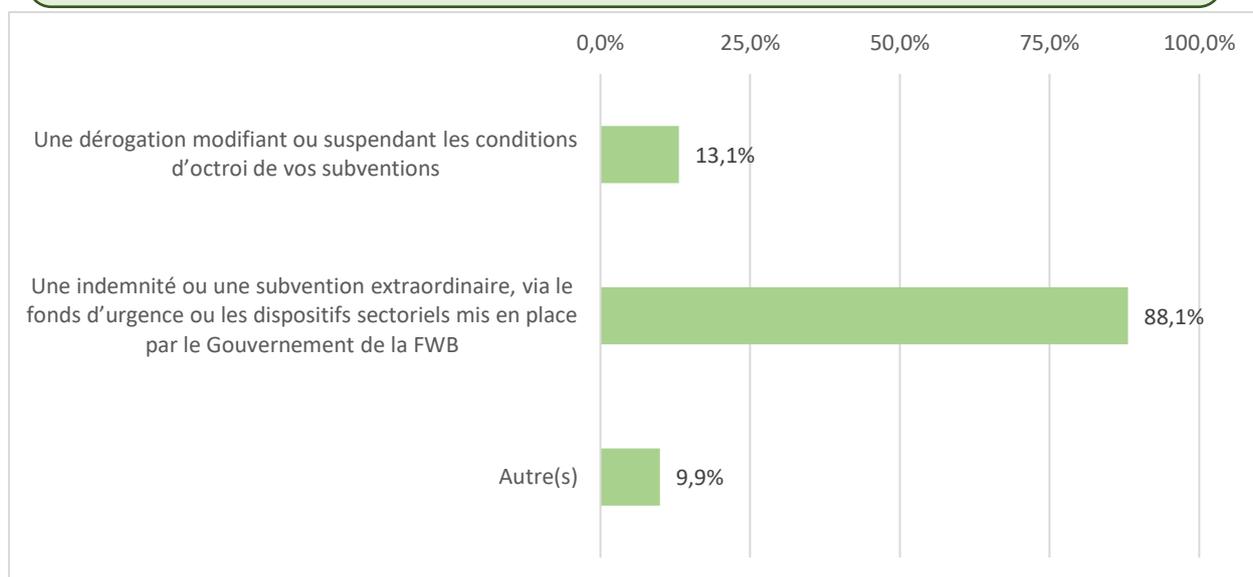
La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

Répartition par secteurs (en %) :

Impacts économiques 2020	AGAJ (N=187)	AGC (N=823)	AGMJ (N=58)	AGS (N=88)	ONE (N=240)
Aucun impact	35,8	6,4	22,4	4,5	7,1
Perte de revenus partielle	6,4	58,9	1,7	70,5	46,7
Perte de revenus totale	0	4,5	0	4,5	3,8
Perte de subventions	1,6	8,3	6,9	11,4	15
Dépenses inutiles	11,2	17,6	6,9	13,6	10,8
Dépenses supplémentaires	30,5	29,4	27,6	37,5	43,8
Baisse aides publiques	0,5	7,7	0	5,7	6,3
Baisse aides privées	6,4	11,3	0	9,1	7,5
Difficulté trésorerie	3,2	13,5	3,4	30,7	10,8
Il est trop tôt	22,5	23,9	25,9	22,7	20,0
Pas en mesure de répondre	4,8	4,4	25,9	3,4	9,6
Autre(s)	1,1	1,6	1,7	1,1	1,7

→ Quelle(s) solution(s) de la FWB avez-vous sollicitée(s) ?

(N = 252 ; taux de réponse = 98,8%)



La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

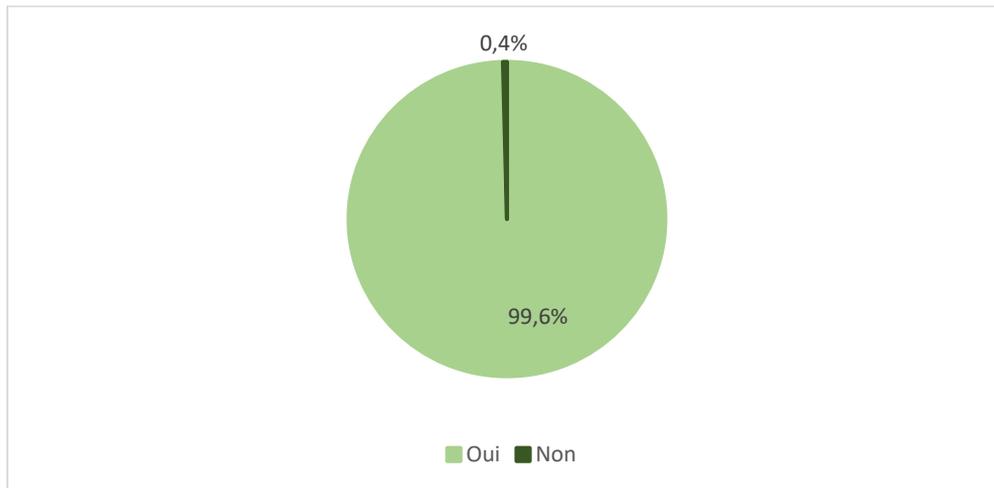
Répartition par secteurs :

Sollicitations mesures	AGAJ (N=14)	AGC (N=198)	AGMJ (N=2)	AGS (N=8)	ONE (N=30)
Dérogation	3	22	1	1	6
Indemnité ou subvention	9 (64,3%)	182 (91,9%)	1 (50%)	7 (87,5%)	23 (76,7%)
Autres	3	14	0	2	6

Avez-vous maintenu des liens et des relations avec vos travailleurs ?

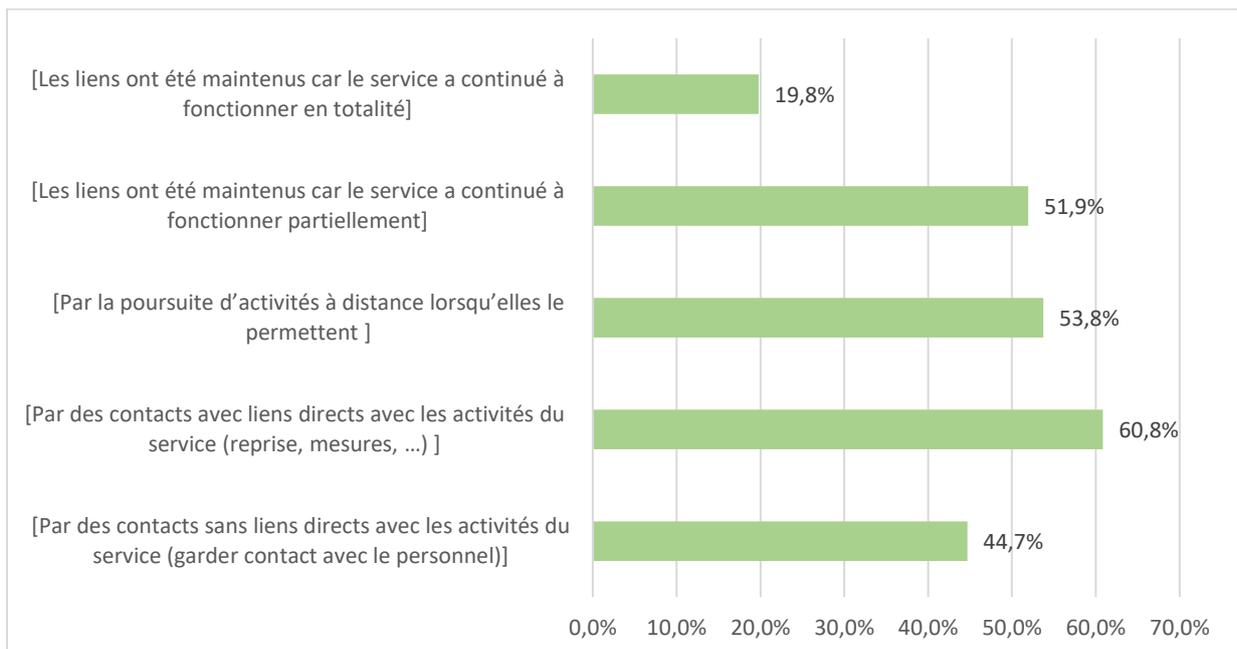
(N = 1164 ; taux de réponse = 90,1%)

Cette question a été posée uniquement aux 1292 structures ayant indiqué avoir au moins 1 ETP de salariés.



Si oui, par quel type de contacts ?

(N = 1157 ; taux de réponse = 99,8%)



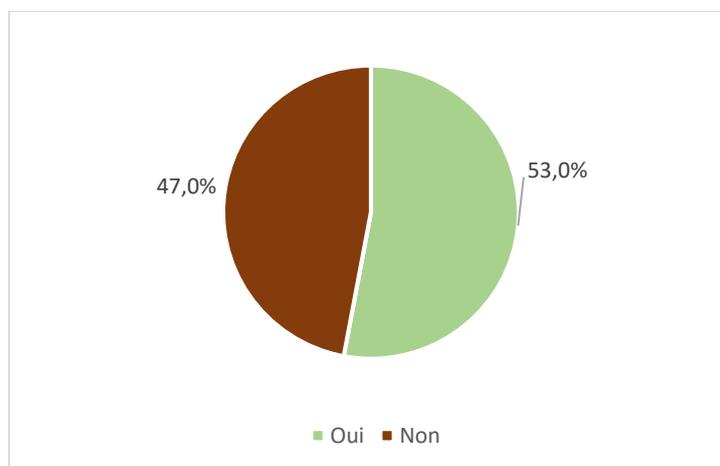
La somme est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiples.

Répartition par secteurs (en %) :

Contacts avec personnel	AGAJ (N=173)	AGC (N=658)	AGMJ (N=48)	AGS (N=83)	ONE (N=195)
Contacts sans liens directs avec le service	26,6	48,0	33,3	49,4	50,3
Contacts avec liens directs	52,0	64,3	62,5	53,0	60,0
Activités à distance	48,6	59,4	54,2	37,3	46,2
Liens maintenus/ Fonctionnement partiel	45,1	49,7	58,3	44,6	67,2
Liens maintenus/ Fonctionnement total	48,0	15,3	20,8	15,7	11,3

Avez-vous des volontaires dans votre organisation ?

(N = 1286 ; taux de réponse = 89,9%)



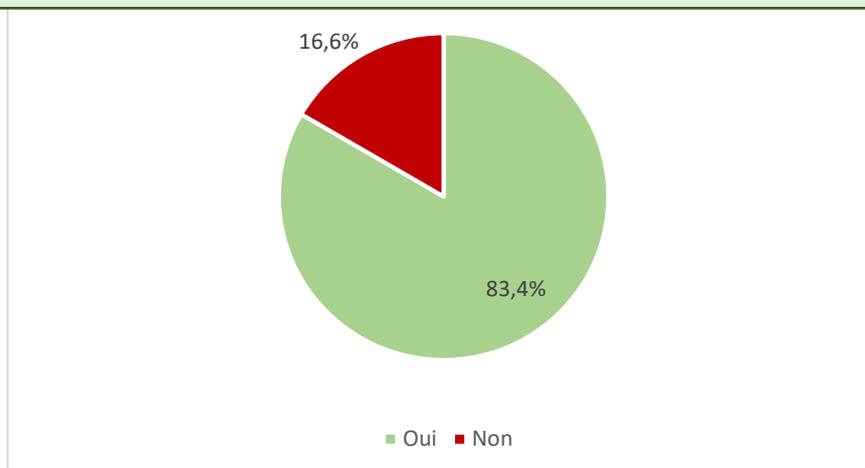
Répartition par secteurs (en %) :

Volontaires	AGAJ (N=173)	AGC (N=774)	AGMJ (N=51)	AGS (N=84)	ONE (N=204)
Oui	26,0	58,9	29,4	51,2	59,8
Non	74,0	41,1	70,6	48,8	40,2

Khi-carré significatif au seuil de 0.01 ; V de Cramer = .24

→ Si oui, avez-vous maintenu des liens et des relations avec les volontaires de votre organisation ?

(N = 645 ; taux de réponse = 94,7%)



Pour la répartition par secteurs, le Khi-carré était non significatif ($p = .52$).

Avez-vous mobilisé votre équipe pour maintenir des liens avec vos bénéficiaires, vos adhérents et/ou publics pendant cette période particulière ?

(N = 1190 ; taux de réponse = 83,2%)

En % par rapport au total de répondants (N= 1190)	C'est en cours	C'est prévu	Non
Prendre des nouvelles	81,1	5,6	9,1
Relayer des messages officiels	85,0	6,1	6,6
Rendre quelques services	22,1	2,9	47,3
Les guider dans des démarches	42,6	6,3	29,8
Proposer des activités	55,6	5,7	26,0
Maintien des missions	73,0	7,6	9,2
Autres	9,8	0,4	16,7

Secrétariat général – Direction de la Recherche

statistiques.cfwb.be

www.directionrecherche.cfwb.be

d.i.recherche@cfwb.be

Conception et coordination générale

Laura De Guissmé, Secrétariat général - Direction de la Recherche

Membre du groupe technique

Julie De Wilde

Secrétariat général – Observatoire de l’Enfance, de la Jeunesse et de l’Aide à la jeunesse

Anne-Marie Dieu

Secrétariat général – Observatoire de l’Enfance, de la Jeunesse et de l’Aide à la jeunesse

Patrick Libermann

Secrétariat général - Service général du Pilotage et de Coordination des Politiques transversales

Isabelle Paindavoine

Secrétariat général – Observatoire des Politiques culturelles

Olivier Plasman

Secrétariat général - Service général du Pilotage et de Coordination des Politiques transversales

Dominique Simon

Secrétariat général - Direction de la Recherche

Nous remercions les administrations générales ainsi que l’ONE pour leur collaboration.